



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 DE LA POLICE GRAND-DUCALE

1	INTRODUCTION	4
2	LES STATISTIQUES POLICIÈRES	5
2.1	Analyse statistique de la délinquance	5
2.2	La délinquance	5
2.2.1	Les types de délinquance	6
2.2.2	Les grandes catégories d'infractions	6
2.2.2.1	Les infractions contre les biens	7
2.2.2.2	Les infractions contre les personnes	11
2.2.2.3	Divers	14
2.2.3	Le taux d'élucidation	15
2.2.4	Les auteurs et les victimes	16
2.2.4.1	Les auteurs	16
2.2.4.2	Les victimes	17
2.2.5	La délinquance juvénile	18
2.2.6	La violence domestique	20
2.3	Analyse statistique des documents	21
3	LES ACTIVITÉS POLICIÈRES	22
3.1	La police judiciaire	22
3.1.1	Evolution des affaires	22
3.1.2	L'ADN	22
3.2	La police administrative	22
3.2.1	Concept	22
3.2.2	La prévention	22
3.2.3	Les comités de prévention	23
3.2.4	Le VISUPOL	23
3.2.5	Les opérations	23
3.2.5.1	Maintien de l'ordre	23
3.2.5.2	Les courses	24
3.2.5.3	Les visites officielles et réunions internationales	24
3.2.5.4	La police de la circulation	24
3.2.5.5	La spatialisation des accidents	26
3.2.6	Les missions de soutien	27
3.2.6.1	La Cour Grand-Ducale	27
3.2.6.2	Les tribunaux et la Chambre des Députés	27
3.2.6.3	Le transport de détenus / de fonds	27
3.2.6.4	Les points sensibles	27
3.2.6.5	L'hélicoptère de police	27
3.2.6.6	Les maîtres-chiens	28
3.2.6.7	La police des étrangers	28
4	LA COMMUNICATION	28
4.1	Le Service Communication et Presse	28
5	LA COOPÉRATION POLICIÈRE	30
5.1	L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice	30
5.1.1	Conseil et groupes de travail JAI	30
5.2	La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes	34
5.2.1	Les opérations pour le maintien de la paix	34
5.2.2	Les missions FRONTEX	34
5.2.3	Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk	35
5.2.4	Le Traité de Prüm	35
5.2.5	Le Centre de coopération policière et douanière	36
5.2.6	Schengen	36
5.2.7	Europol	37
5.2.8	OIPC – Interpol	38
5.3	Réunions et voyages à l'étranger	39
6	LES RESSOURCES HUMAINES	39
6.1	Le personnel à statut policier	39
6.1.1	Le cadre supérieur	39
6.1.2	Le cadre des inspecteurs	40
6.1.3	Le cadre des brigadiers	40
6.1.4	Le personnel à statut civil	41
6.2	Les accidents de service	41
6.3	Les rébellions	41
6.4	Les effectifs de la Police au 01.01.2012	42
6.5	La formation	42

6.5.1	Le cadre supérieur	42
6.5.1.1	La formation de base	42
6.5.1.2	La formation continue	42
6.5.2	Les inspecteurs et les brigadiers	42
6.5.2.1	Les formations particulières dispensées par les centres nationaux	43
6.5.2.2	La formation continue	45
6.5.2.3	La formation de promotion	45
6.5.2.4	La formation spéciale	46
6.5.2.5	Les conférences / les séminaires	47
6.5.2.6	Activités de partenariat	47
6.5.2.7	Formation spéciale à l'étranger	47
6.6	Les activités sportives.....	48
6.6.1	Participation à des manifestations sportives organisées par des tiers	48
6.6.2	Les manifestations sportives organisées par la Police	48
7	L'INFORMATIQUE	49
8	LE BUDGET, LES ÉQUIPEMENTS ET LA LOGISTIQUE	49
8.1	L'évolution budgétaire 2000-2011	49
8.2	La ventilation du budget de la Police pour l'année 2011	50
8.3	Les équipements et la logistique	51
8.3.1	Le parc automobile	51
8.3.2	Les immeubles	51
9	LE RÉSEAU INTERMINISTÉRIEL DE RADIOCOMMUNICATION NUMÉRIQUE	51
10	LES PROJETS POLICIERS À VENIR	51
10.1	Chaîne pénale	51
10.2	Communication	52
10.3	Gestion électronique des documents (GED)	52
10.4	Prévention	53
10.5	Projets immobiliers	53
10.6	Sécurité dans la Fonction Publique	54

1 Introduction

Comme toutes les autres administrations publiques, la Police s'est forcément accommodée, dans sa gestion quotidienne, à l'environnement économico-financier peu favorable en 2011.

Malgré la situation précaire et conformément à l'engagement pris par les autorités politiques, le rythme du recrutement a néanmoins pu être maintenu, quoiqu'au niveau de la carrière de l'inspecteur seulement 35 volontaires sur plus de 240 candidats ont réussi à l'examen d'admission à l'École de Police, alors que 65 postes étaient disponibles.

Cet échec flagrant a incité la Direction Générale à charger un groupe de travail avec l'analyse des causes, tant du point de vue des épreuves, que des procédures de recrutement en soi.

Depuis fin 2010 la Direction Générale de la Police occupe ses nouveaux locaux à la Cité Policière Kalchesbréck (CPK), ce qui lui a permis de regrouper tous ses services sous un même toit. Le bâtiment moderne, fonctionnel et ergonomique à tout point de vue répond à toutes les exigences sécuritaires et environnementales. Ce complexe immobilier abrite également l'Unité de Garde et de Réserve Mobile, l'Unité Spéciale et le Centre de Coopération Policière et Douanière, de même qu'un centre de reclute pour le call-center 112 de l'Administration des Services de Secours.

Les missions et interventions de la Police ne cessent de croître.

Les requêtes administratives et internationales dépassent encore une fois les 120.000 pièces, s'y ajoutent plus de 80.000 documents judiciaires. Au niveau des interventions dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les infractions sont passées de 30.352 en 2010 à 35.702 en 2011, ce qui représente une augmentation de 17 %.

Cette évolution s'explique en grande partie par le nombre de cambriolages qui est en forte augmentation (48,3 %). Nous sommes en présence d'un phénomène de délinquance importée, dans la mesure où une partie des auteurs, originaires surtout d'Europe de l'Est, viennent s'installer au Luxembourg pendant un court laps de temps pour y commettre les infractions. D'autres malfaiteurs, ceux-là originaires de la communauté des gens du voyage installés surtout en France, passent en journée la frontière pour commettre des infractions et repartent le soir.

Deux autres phénomènes marquants sont à signaler en 2011 :

les vols sont en augmentation par rapport à l'année dernière et puis la violence croissante envers les représentants des forces de l'ordre. Les weekends sans fonctionnaire blessé(e) sont rares. Le phénomène est lié à la consommation excessive d'alcool du côté des auteurs d'une part et/ou à un manque de respect vis-à-vis de l'autorité. Des mesures opérationnelles ont été prises pour parer à ce fléau, et un accent spécial est mis dans le cadre de la formation des policiers.

Notons que les affaires de meurtre, au nombre de 4, ont toutes été résolues.

Le Luxembourg n'est actuellement pas confronté à la grande criminalité violente que nos pays voisins connaissent malheureusement. Rappelons que l'étude Mercer qualifie la Ville de Luxembourg comme une des villes les plus sûres du monde.

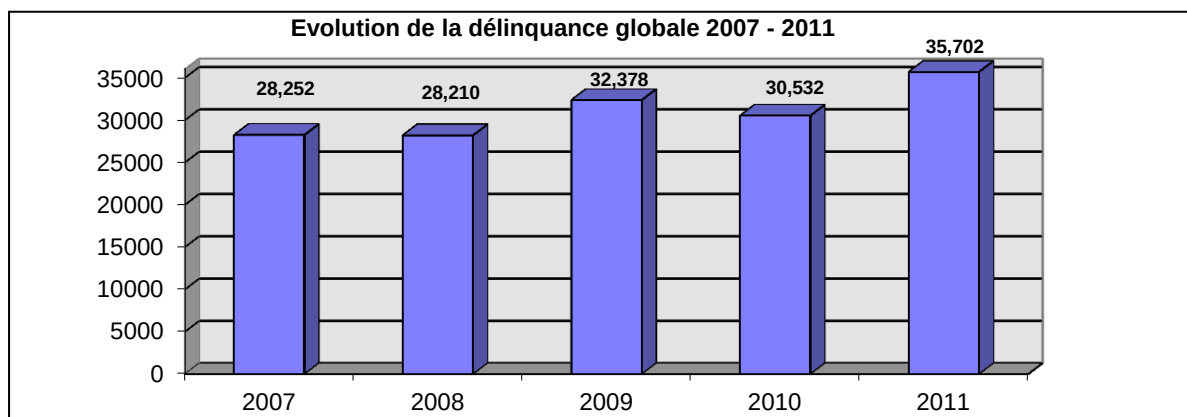
2 Les statistiques policières

2.1 Analyse statistique de la délinquance

Les statistiques pour l'année 2011 comprennent les données de tous les services opérationnels de la police et représentent l'activité policière dans les divers domaines de la délinquance.

Les chiffres en matière de circulation routière (délits de fuite; ivresse au volant et refus alcotest) ne figurent plus dans le chapitre « La délinquance », mais sont repris sous le chapitre « La circulation routière ».

2.2 La délinquance



LES GRANDES TENDANCES

L'évolution générale des affaires constatées par la Police Grand-Ducale affiche par une augmentation considérable du chiffre global par rapport à l'année 2010:

- d'une part, 5.170 faits supplémentaires ont été enregistrés, ce qui représente une augmentation considérable de 16,93% par rapport à l'année 2010 (35.702 faits en 2011 par rapport à 30.532 en 2010).
- d'autre part, il faut noter que le taux de criminalité sur 100.000 habitants est aussi en augmentation. On constate 6.975 faits sur 100.000 habitants en 2011 par rapport à 6.081 en 2010, ce qui représente une majoration de l'ordre de 14,7%.

Une analyse plus détaillée démontre pourtant qu'il existe des variations considérables dans les domaines suivants :

Nous remarquons une hausse

- des autres vols (+1.557 faits = +21,6 %)
- des vols simples (+1.216 faits = +24,9 %)
- des cambriolages accomplis (+719 faits = +48,3 %)
- affaires de stupéfiants (+367 faits = +14,3%)
- des coups et blessures volontaires (+269 faits = +10,9 %)
- des menaces (+230 faits = +18,5 %)
- des diffamations, calomnies, injures (+229 faits = +19,0 %)
- des grivèleries (taxi, essence, etc.) (+162 faits = +17,0 %)
- de la protection de la vie privée (incommoder par téléphone...) (+130 faits = +41,8%)
- des escroqueries, tromperies (+98 faits = +64,9 %)
- des vols avec violences accomplis (+40 faits = +12,7 %)
- des véhicules volés (+37 faits = +10,4 %)
- des délits financiers (+31 faits = +93,9 %)
- des discriminations raciales (+16 faits = +66,7%)

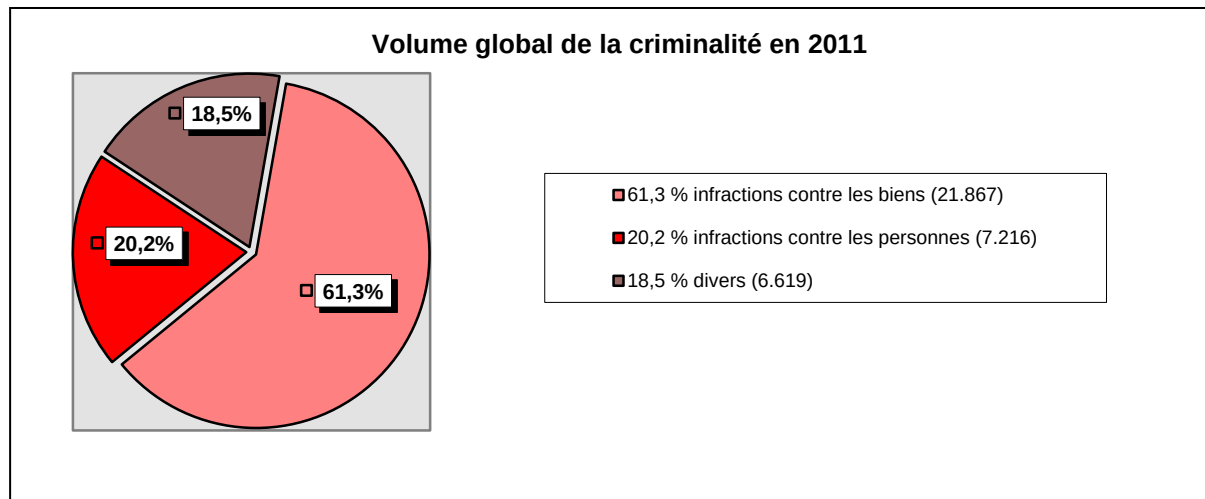
Mais nous constatons d'autre part une baisse, notamment

- d'usage de chèques ou cartes de crédit volées (-63 faits = -68,5%)
- des attentats à la pudeur (-14 faits = -16,1 %)

¹ Les chiffres sont recueillis sur base des données constatées au 1^{er} février de l'année suivante.

2.2.1 Les types de délinquance

Pour mieux analyser la délinquance, la ventilation des affaires est effectuée suivant les grandes catégories des infractions suivantes.



Type d'infractions	2007	2008	2009	2010	2011
Infractions contre les biens	18.116	17.374	19.074	18.531	21.867
Infractions contre les personnes	5.143	5.650	5.878	6.134	7.216
Divers	4.993	5.186	7.426	5.867	6.619
Total:	28.252	28.210	32.378	30.532	35.702

La grande catégorie des « infractions contre les biens » avec **61,3%** représente la majorité des affaires et elle dépasse largement les autres catégories enregistrées. Elle augmente considérablement avec 3.336 faits par rapport à 2010, soit **18,0%**. Cette grande catégorie d'infractions est constituée en majeure partie des vols.

La catégorie des « Infractions contre les personnes » avec **20,2%** regroupe les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes. Cette catégorie d'infractions augmente de 1.082 infractions, soit **17,6%** par rapport à 2010.

La catégorie « Divers » avec **18,5%** des infractions, regroupe toutes les infractions non répertoriées dans les deux grandes catégories énoncées ci-avant. Plus que la moitié (58,1%) de ces affaires sont des infractions constatées pour stupéfiants, cabaretage et ivresse publique. Par rapport à l'année précédente la catégorie « Divers » augmente de 752 faits, soit **12,8%**. Par ailleurs y sont aussi répertoriés les délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que délits contre l'environnement, chasse, pêche, contrôle des vivres, hébergement, travaux clandestins, tapage nocturne etc.

2.2.2 Les grandes catégories d'infractions

Le tableau suivant montre l'évolution de la délinquance par grandes catégories d'infractions avec une subdivision en groupes de catégories. Les chiffres avec le détail de ces groupes de catégories, ainsi que leur composition, sont affichés aux les pages suivantes.

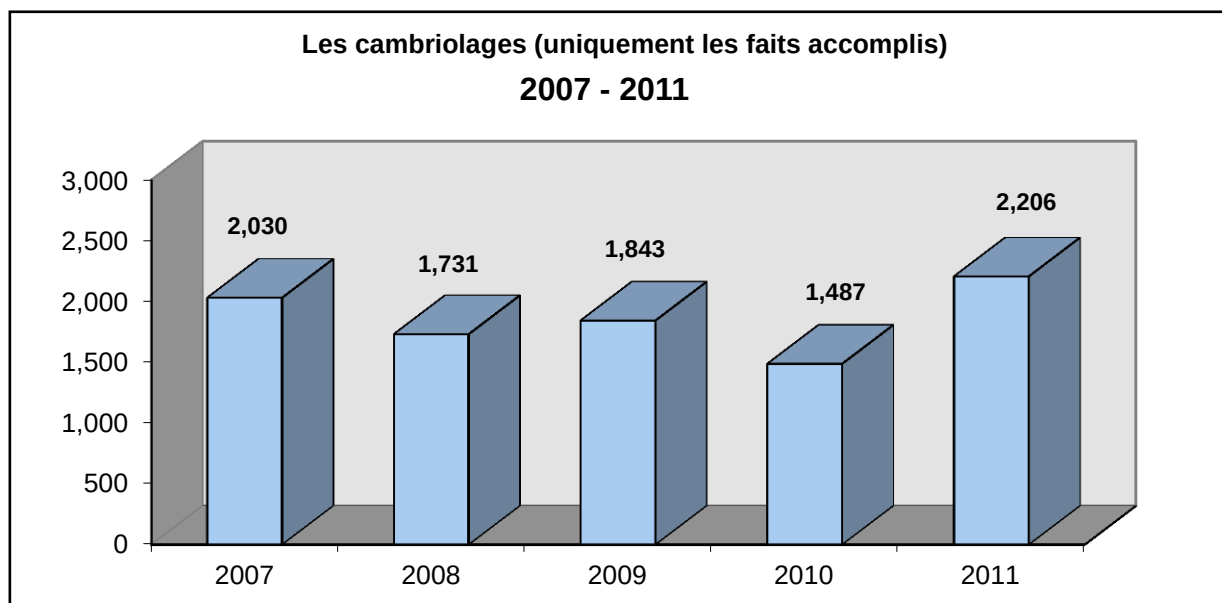
(Les taux maximums sont soulignés et en gras.)

Groupes de catégories (avec tentative)	2007	2008	2009	2010	2011
Infractions contre les biens	18.116	17.374	19.074	18.531	<u>21.867</u>
cambriolages	3.146	2.789	2.951	2.413	<u>3.579</u>
vols liés aux véhicules	<u>3.093</u>	2.096	2.048	2.018	2.041
autres vols	5.975	6.442	6.660	7.218	<u>8.775</u>
affaires de vandalisme	4.421	4.512	4.796	4.808	<u>5.054</u>
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité volés exclus)	154	161	<u>407</u>	198	239
autres infractions contre les biens	938	1.049	<u>1.803</u>	1.509	1.787
vols avec violences ¹	396	326	<u>418</u>	377	398
Infractions contre les personnes	5.143	5.650	5.878	6.134	<u>7.216</u>
violences envers les personnes	2.245	2.518	2.542	2.682	<u>3.134</u>
atteintes aux mœurs	<u>592</u>	353	304	260	284
menaces	879	1.122	1.236	1.243	<u>1.473</u>
diffamations/calomnies/injures	840	990	1.072	1.205	<u>1.434</u>
discriminations raciale	17	21	28	24	<u>40</u>
protection de la vie privée (incommoder par téléphone)	233	297	300	311	<u>441</u>
autres infractions contre les personnes	337	349	396	409	<u>410</u>
Divers	4.993	5.186	<u>7.426</u>	5.867	6.619
affaires de stupéfiants	1.448	1.343	2.232	2.574	<u>2.941</u>
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	<u>635</u>	538	385	231	269
délits contre l'environnement	158	187	178	179	<u>202</u>
Ivresse publique	<u>696</u>	430	516	523	441
autres infractions	2.056	2.688	<u>4.115</u>	2.360	2.766
Grand Total:	28.252	28.210	32.378	30.532	<u>35.702</u>

2.2.2.1 Les infractions contre les biens

Les infractions contre les biens en 2011 affichent une **hausse de 18,0%**. Cette catégorie représente **61,3 %** de toutes les infractions. Nous remarquons que **9,2% (2.021)** des faits sont des **tentatives**.

Les infractions contre les biens représentent notamment :



¹ Dans les vols avec violences sont en outre inclus 6 vols de véhicule avec violences qui sont en plus énumérés sous vols liés aux véhicules. Mais les chiffres totaux ne reprennent ces infractions qu'une seule fois. Ceci est valable pour tous les tableaux affichant les vols avec violences.

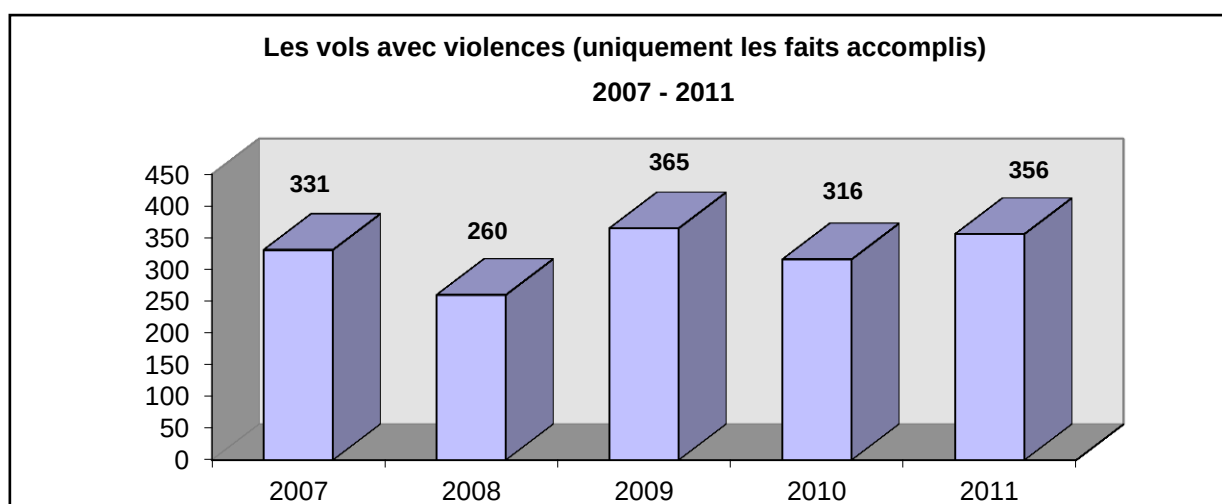
Le tableau des cambriolages accomplis montre de 2007 à 2011 une tendance stagnante avec une légère hausse en 2011 par rapport à la moyenne pluriannuelle. Par rapport à l'année 2010, l'année 2011 présente une hausse notable de 719 faits ce qui équivaut à 48,3%. Il s'agit de vols par effraction, escalade ou à l'aide de fausses clefs dans les maisons. (Le graphique ci-dessus affiche uniquement les faits accomplis et non les tentatives.)

Voici le détail des cambriolages par maisons habitées et non habitées (avec tentatives).

<i>Groupes de catégories</i>	<i>affaires en 2011</i>			
	<i>total</i>	<i>accomplis</i>	<i>tentatives</i>	<i>% par rapport au total des infractions</i>
Cambriolages	3.579	<u>2.206</u>	1.373	10,0 %
cambriolages dans maisons habitées	2.154	1.283	871	6,0 %
cambriolages dans maisons non-habitées	1.425	923	502	4,0 %

Considérant les cambriolages avec tentatives incluses, nous notons **une hausse de 1.166 faits (48,3%) par rapport à l'année précédente (3.579 en 2011 et 2.413 en 2010)**. **Les cambriolages dans les maisons habitées ont augmenté de 802 faits équivalant à 59,3% par rapport à l'année précédente** et les cambriolages dans les maisons non habitées sont également en hausse de 364 faits équivalant à 34,3%. **Plus d'un tiers (38,4%) de tous les cambriolages en 2011 étaient des tentatives.**

Les 5 communes avec les plus grands nombres de cambriolages sont : Luxembourg (776 = 21,7%), Esch-sur-Alzette (209 = 5,8%), Pétange (199 = 5,6%), Differdange (98 = 2,7%), et Mersch (88 = 2,5%).



Par rapport à l'année 2010, une hausse de 40 affaires, soit **12,7%**, peut être constatée. Le graphique représente seulement les faits accomplis. L'évolution depuis 2007 démontre des tendances cycliques en dents de scie avec une baisse considérable en 2008.

Cette catégorie d'infractions comprend tous les vols avec violences, que ces violences soient exercées avec ou sans armes. Sont également inclus les hold-up, affaires pour lesquelles l'objectif visé par les auteurs de l'infraction n'était pas une personne privée mais un établissement financier ou commercial, tel que les instituts bancaires, transporteurs de fonds, bijouteries, stations d'essence etc.

Le tableau ci-dessous affiche la répartition des vols avec violences avec ou sans armes.

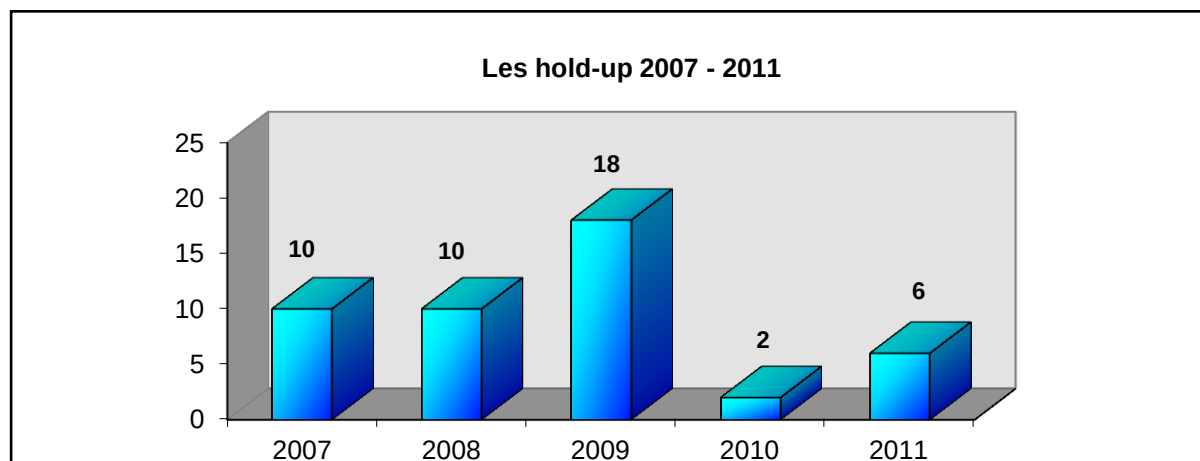
Groupes de catégories	affaires en 2011			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols avec violences	398	356	42	1,1 %
vols avec violences sans armes	341	309	32	1,0 %
vols avec violences avec armes	57	47	10	0,2 %

Dans les vols avec violences sont aussi inclus 6 vols de véhicules avec violences.

Notons que par rapport à la **moyenne pluriannuelle** depuis 2007:

- les vols avec violences sans armes affichent une légère hausse de 17,5 faits, ce qui équivaut à une augmentation de **5,4%** par rapport à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 323,5 faits depuis 2007 et 341 en 2011 [avec tentatives]) et que
- les vols avec violences avec armes n'affichent qu'une très légère hausse de 1,25 faits, ce qui équivaut à **2,2%** à la moyenne pluriannuelle (moyenne de 55,75 faits depuis 2007 et 57 en 2011 [avec tentatives]).

L'évolution des hold-up (attaques à main armée) contre des **instituts bancaires, des transporteurs de fonds et commerces** est représentée dans le tableau suivant (seulement les faits accomplis):



Depuis 2007 aucun hold-up accompli n'a été enregistré contre des *instituts bancaires ou des transporteurs de fonds*.

Les hold-up sur commerces et établissements (librairies, magasins d'alimentation/self-service, bijouteries...) et les stations d'essence sont également en baisse.

Notons dans ce contexte que les cibles visées sont par ordre décroissant les :

- stations d'essence (**3 en 2011**, 0 en 2010, 16 en 2009, 5 en 2008 et 4 en 2007) suivi des
- commerces et établissements (**3 en 2011**, 2 en 2010, 2 en 2009, 5 en 2008 et 6 en 2007) suivi des
- instituts bancaires et transporteurs de fonds (**0 en 2011**, 0 en 2010, 0 en 2009, 0 en 2008 et 0 en 2007)

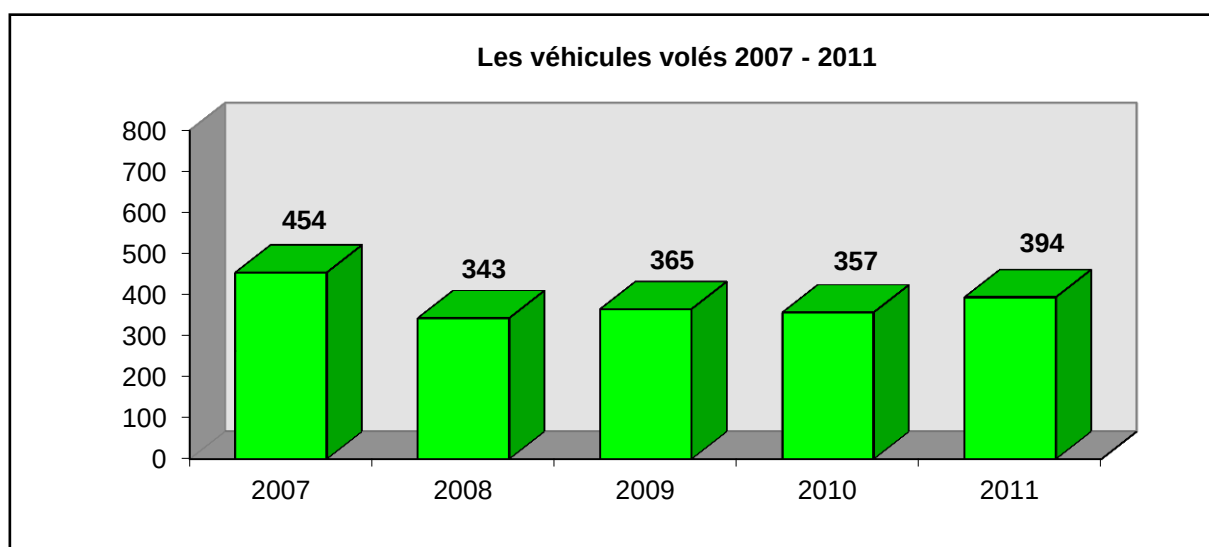
(uniquement les faits accomplis).

Les vols liés aux véhicules

Les vols dans les véhicules et les vols d'accessoires de véhicules représentent avec **73,1%** la plus grande part des vols liés aux véhicules. **Les vols liés aux véhicules n'affichent qu'une légère hausse de +23 faits par rapport à 2010, soit de +1,1%** (2.041 en 2011 et 2.018 en 2010 [avec tentatives]).

Groupes de catégories	affaires en 2011			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Vols liés aux véhicules	2.041	1.660	381	5,7 %
vols de véhicules	456	394	62	1,3 %
vols de véhicules avec violences et menaces	3	3	0	0,0 %
vols de véhicules avec violences et armes	3	1	2	0,0 %
vols dans véhicules ou d'accessoires	1.493	1.176	317	4,2 %
vols de vélos	86	86	0	0,2 %

Le graphique ci-dessous affiche le nombre des véhicules volés (tentatives non incluses).



Les conseils de prévention et la lutte persistante des forces de l'ordre et des constructeurs de véhicules sont des facteurs récurrents dans ce type de criminalité. La coopération policière internationale, dont notamment le Système d'Information SCHENGEN, et le progrès technique des systèmes de protection du type «système antivol » ont permis à endiguer ce fléau.

Par rapport à l'année précédente nous constatons une **augmentation de 10,4%**, soit de 37 véhicules. Mais notons également que 4 véhicules ont été volés sous menaces d'armes ou de violences. Ainsi, on enregistre en 2011 **4 Car-Jacking** (10 en 2010, 3 en 2009 et 1 en 2008) (véhicules volés sur la voie/lieu public ou même terrain privé) et **0 Home-Jacking** (0 en 2010, 2 en 2009 et 0 en 2008) (après intrusion dans une habitation).

Pour les **Vols Garage**, (on constate **19 véhicules volés**, en 2011 (19 en 2010, 22 en 2009 et 14 en 2008).

Dans ces cas les auteurs ne font pas usage d'armes, de violences ou de menaces, mais ils volent les clefs du véhicule après intrusion dans une habitation pour s'emparer du véhicule.

En 2011, presque la moitié de tous les véhicules (42,2% de 394) a été volée dans le canton d'Esch-sur-Alzette et plus d'un quart (28,5%) dans le canton de Luxembourg.

Les 5 communes avec le plus grand nombre de vols sont : Luxembourg (70), Esch-sur-Alzette (32), Pétange (24), Sanem (21), Differdange (19) et Dudelange (19).

Les 5 marques de véhicules les plus nombreuses volées sont Peugeot, Renault, BMW, Ford et VW.

211 véhicules, soit 53,5% des voitures volées en 2011 ont été retrouvées, dont 63,0% au Grand-Duché, 18,0% en France, 11,8% en Belgique et 7,2% dans d'autres pays.

La majorité des véhicules (44,5 %) est retrouvée endéans les 3 jours et 80,6% endéans un mois.

Autres infractions contre les biens / propriétés

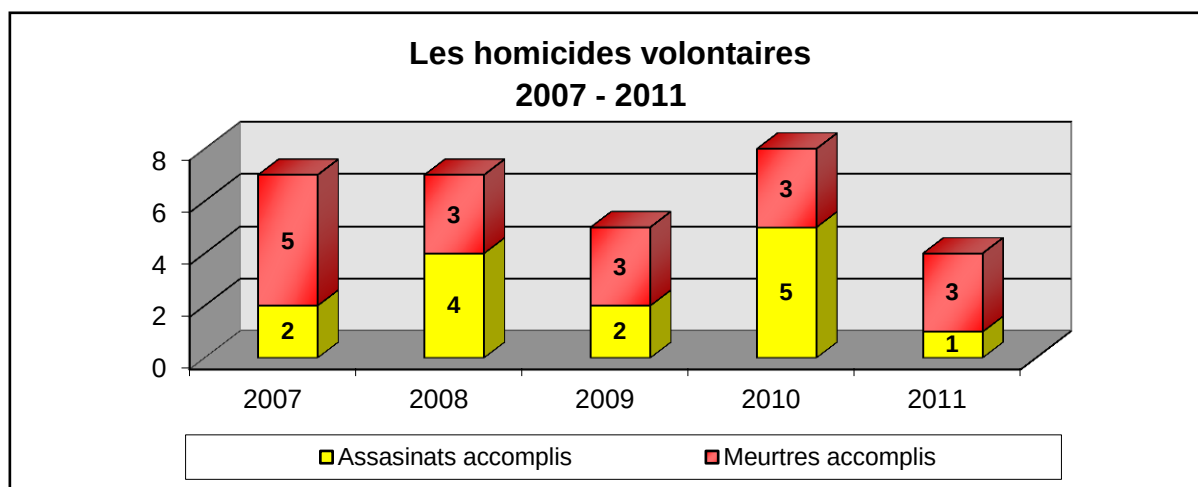
Groupes de catégories (avec tentatives)	2007	2008	2009	2010	2011
Autres vols	5.975	6.442	6.660	7.218	8.775
vols domestiques	162	196	179	190	257
vols à l'étalage	1.081	1.126	1.138	1.061	1.057
vols à la tire	773	899	696	824	894
vols simples	3.913	4.178	4.598	4.890	6.106
recels	46	43	49	47	64
autres (vols à fausses clefs ect.)	/	/	/	206	397
Affaires de vandalisme	4.421	4.512	4.796	4.808	5.054
dégradations	2.755	2.683	3.015	3.430	3.691
destructions	972	1.179	1.041	817	747
incendies	123	106	185	115	118
graffitis	339	312	350	281	281
violations de sépulture	14	9	9	4	4
autres affaires de vandalisme	218	223	196	161	213
Contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	154	161	407	198	239
fausse monnaie	53	39	120	76	64
contrefaçons ou falsifications de chèques, cartes de crédit, actions etc.	21	21	26	20	24
faux en écriture	31	47	58	27	32
autres contrefaçons ou falsifications	49	54	203	75	119
Autres infractions contre les biens	938	1.049	1.803	1.509	1.787
abus de confiance	115	135	180	223	258
grivèleries (taxi, essence, etc.)	513	654	797	953	1.115
escroqueries/tromperies	93	108	353	151	249
détournements	10	1	8	5	5
extorsions	49	46	47	48	63
chèques sans provision	7	3	3	4	1
usage de chèques ou cartes de crédit volés	107	65	138	92	29
délits financiers	42	37	277	33	64
autres	2	0	0	0	3

Notons que surtout le groupe des 'autres vols' et des 'affaires de vandalisme' est en augmentation continue depuis 2007.

2.2.2.2 Les infractions contre les personnes

Le taux de pourcentage des infractions contre les personnes, qui regroupent les violences envers les personnes, les atteintes aux mœurs et autres infractions contre les personnes, est de **20,2%** par rapport au total (35.702) de toutes les infractions. On constate une **hausse de 17,64%** par rapport à 2010.

Les infractions contre les personnes représentent notamment :

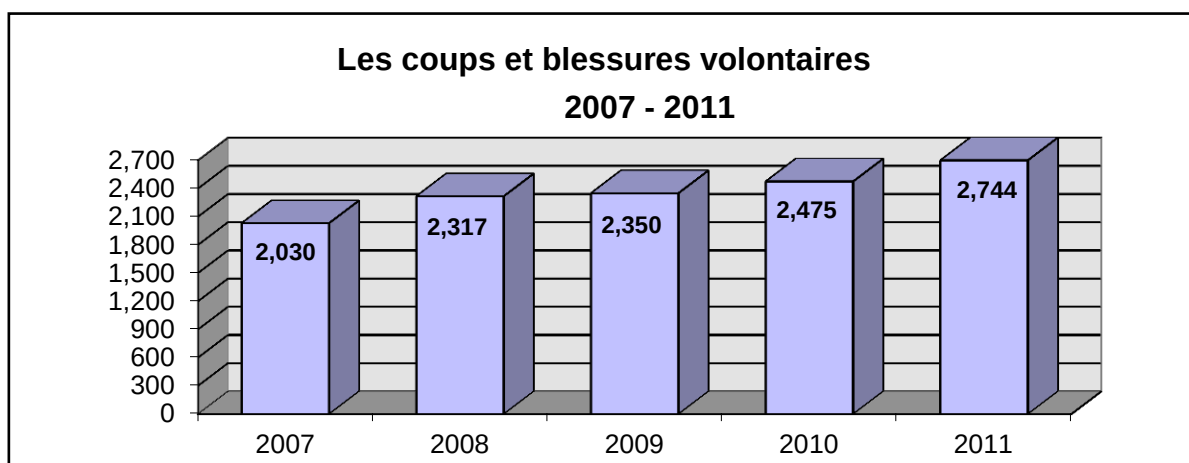


Le graphique précédant affiche les homicides volontaires qui se composent des assassinats et meurtres (uniquement les faits accomplis). Pour 2011 nous notons 1 assassinat et 3 meurtres. Il faut cependant remarquer que pour cette catégorie, le pourcentage des tentatives est très élevé (82 tentatives en 2011).

Ci-dessous les homicides volontaires et les tentatives enregistrées depuis 2007:

2007 → 2 assassinats et 5 meurtres	(72 tentatives)
2008 → 4 assassinats et 3 meurtres	(84 tentatives)
2009 → 2 assassinats et 3 meurtres	(79 tentatives)
2010 → 5 assassinats et 3 meurtres	(77 tentatives)
2011 → 1 assassinat et 3 meurtres	(82 tentatives)

Groupes de catégories	affaires en 2011			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Homicides volontaires	86	4	82	0,2%
assassinats	6	1	5	0,0 %
meurtres	80	3	77	0,2 %



Les coups et blessures volontaires sont en progression permanente depuis 5 ans. On note pour l'année 2011 une **augmentation de 269 affaires**, soit **+10,9%** (2.475 en 2010).

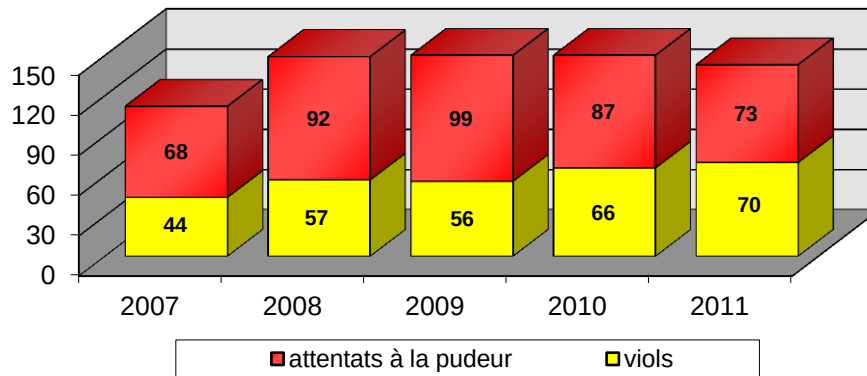
Ci-dessous le détail des coups et blessures volontaires constatés en 2011:

Groupes de catégories	affaires en 2011			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Coups et blessures volontaires	2.744	2.744	0	7,7%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail	681	681	0	1,9%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail	2.063	2.063	0	5,8%

Le détail des autres affaires de violences envers les personnes se présente de la manière suivante :

Groupes de catégories	affaires en 2011			
	total	accomplis	tentatives	% par rapport au total des infractions
Autres violences envers les personnes	298	298	0	0,8%
coups et blessures involontaires	245	245	0	0,7%
prises d'otages	6	6	0	0,0%
enlèvements	13	9	4	0,0%
séquestrations	34	34	0	0,1%

Les viols et attentats à la pudeur 2007 - 2011



Les viols et les attentats à la pudeur ont une tendance stagnante depuis 4 ans et en 2011 on constate une diminution des attentats à la pudeur de 14 affaires (-16,1%) et une légère croissance de 4 affaires (6,1%) des viols de par rapport à 2010.

Les chiffres globaux des atteintes aux mœurs dans le tableau ci-dessous ne démontrent aucune tendance et sont plutôt transitoires.

Groupes de catégories	2007	2008	2009	2010	2011
Atteintes aux mœurs	592	353	304	260	284
viols	44	57	56	66	70
attentats à la pudeur	68	92	99	87	73
outrages publics aux bonnes mœurs	65	62	56	37	49
proxénétisme	7	15	2	8	7
racolage de personnes (provoquer à la débauche)	57	2	6	3	13
infractions contre règl. communal Ville Luxbg (tenue indécente/prostitution)	324	94	65	46	54
autres	27	31	20	13	18

En 2011, 54 infractions contre le règlement communal de la Ville de Luxembourg (tenue indécente/prostitution) ont été constatées et 13 infractions pour racolage de personnes.

Ces chiffres en diminution font état du fait qu'en 2007 la Police avait mis en place des moyens particuliers pour combattre ce fléau dans le quartier de la gare alors que dans les années suivantes a ramené ses activités en la matière à un niveau « normal ».

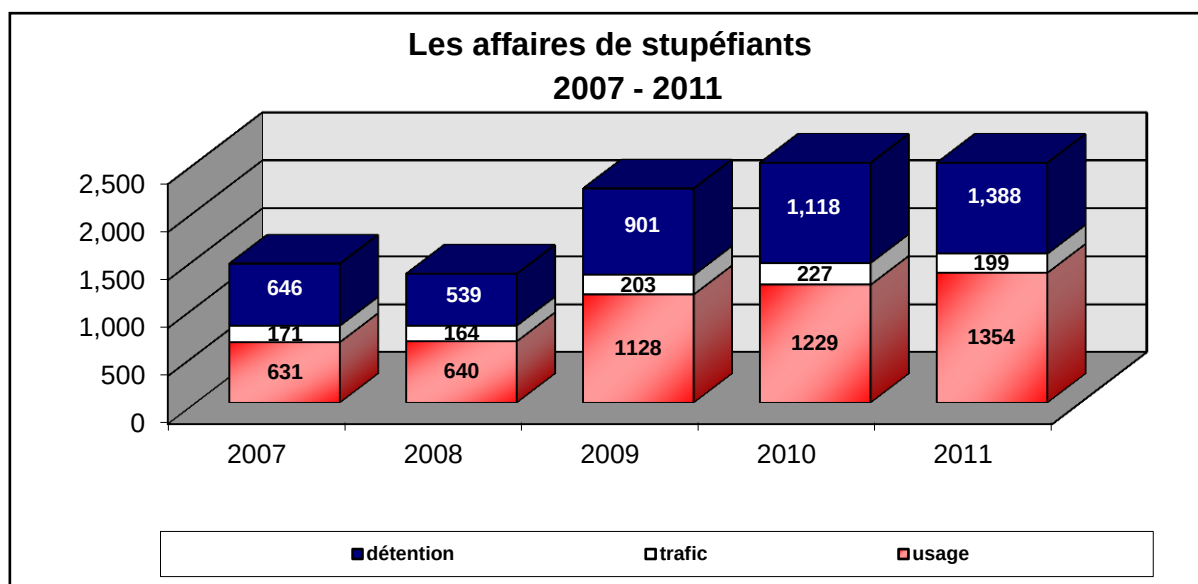
Autres infractions contre les personnes

Groupes de catégories	2007	2008	2009	2010	2011
Autres infractions contre les personnes	2.306	2.779	3.032	3.192	3.798
rébellions	130	114	142	114	100
outrages à agents	158	192	210	217	217
menaces	879	1.122	1.236	1.243	1.473
diffamations/calomnies/injures	840	990	1.072	1.205	1.434
discrimination raciale	17	21	28	24	40
non-assistance de personnes en danger	18	19	18	22	31
obligation alimentaire	22	16	19	18	30
protection de la vie privée (incommoder par téléphone...)	233	297	300	311	441
autres	9	8	7	38	32

Ces « autres infractions contre les personnes » affichent un seuil élevé. Ainsi on dénote pour l'année 2011 une forte augmentation de 606 infractions, soit une augmentation de 19,0% par rapport à 2010 et une hausse de 64,7% par rapport à 2007.

2.2.2.3 Divers

Cet ensemble se compose d'affaires de stupéfiants, d'infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers et d'autres infractions non regroupées dans les grandes catégories d'infractions « infractions contre les personnes » et « infractions contre les biens ».



Pour l'année 2011 on constate une **hausse importante** par rapport à l'année précédente de **367 infractions**, ce qui équivaut à **14,3%**. Mais soulignons aussi que des variations plus ou moins fortes peuvent se manifester par le nombre des contrôles et une plus grande orientation des recherches sur l'un ou l'autre phénomène. Les affaires de stupéfiants se composent de l'usage, de la détention et du trafic de stupéfiants. **En matière des stupéfiants la Police a fait des efforts particuliers depuis 2009 pour lutter contre ce fléau et a procédé à de multiples arrestations.**

Groupes de catégories	2007	2008	2009	2010	2011
Affaires de stupéfiants	1.448	1.343	2.232	2.574	<u>2.941</u>
stupéfiants – détention	646	539	901	1.118	<u>1.388</u>
stupéfiants – trafic	171	164	203	<u>227</u>	199
stupéfiants – usage	631	640	1.128	1.229	<u>1.354</u>

Police des étrangers

Groupes de catégories	2007	2008	2009	2010	2011
Infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	<u>635</u>	538	385	231	269
passeurs	0	0	1	1	0
expulsions	<u>479</u>	457	190	145	153
police des étrangers	156	81	<u>194</u>	85	116

Autres infractions de toutes sortes

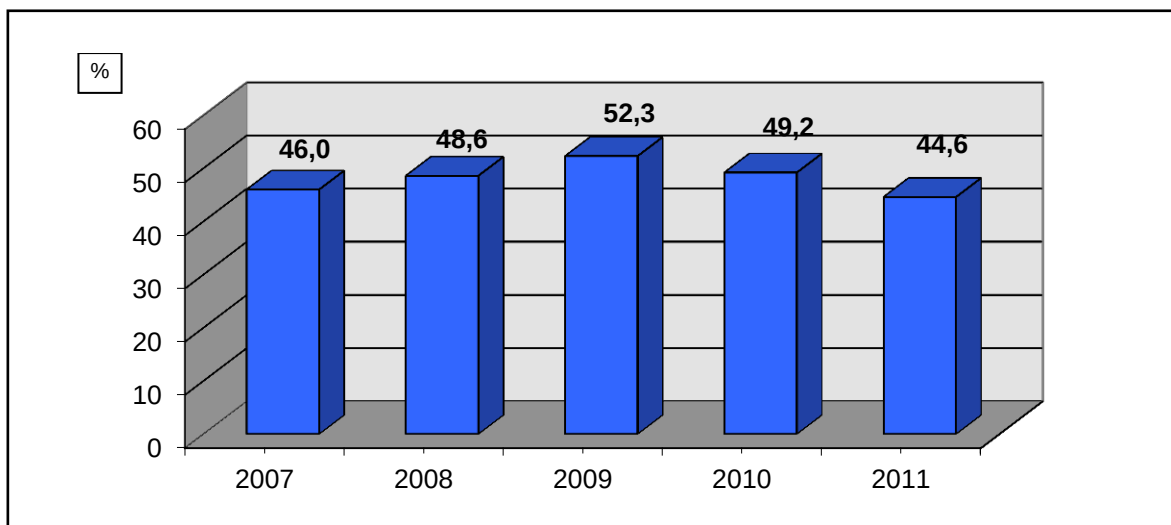
Groupes de catégories (avec tentatives)	2007	2008	2009	2010	2011
armes prohibées	212	258	260	<u>313</u>	304
cabarétagé	410	465	<u>499</u>	415	465
droit de visite	149	173	<u>223</u>	202	186
ivresse publique	<u>696</u>	430	516	523	441
tapages nocturnes / bruits gênants	256	261	<u>344</u>	271	340
délits contre l'environnement	158	187	178	179	<u>202</u>
Autres infractions	1.029	1.531	<u>2.789</u>	1.159	1.471

Sous la rubrique « autres infractions » tombent plus particulièrement des délits et infractions contre certaines lois spéciales et règlements communaux, tels que l'environnement, chasse, pêche, contrôle

des vivres, hébergement, cabaretage, ivresse publique, tapage nocturne etc. ainsi que la délinquance qui ne peut ni être regroupée dans « infractions contre les personnes » ni dans « infractions contre les biens ».

2.2.3 Le taux d'élucidation

Le tableau ci-dessous représente le taux d'élucidation des affaires depuis 2007 :



Pour l'année 2011 nous enregistrons un taux d'élucidation de 44,6%, ce qui correspond à une **baisse de 4,6 points** par rapport à l'année 2010. Notons cependant qu'une affaire est considérée élucidée si au moins une personne a été identifiée ou soupçonnée pour l'infraction.

Rappelons qu'en 2001 le taux d'élucidation était seulement de 32,9 %.

En 2001 la Police était confrontée à 22.646 affaires alors qu'en 2011 ce chiffre atteignait 35.702.

Une analyse détaillée du taux d'élucidation pour les trois types de délinquances se présente comme suit :

Groupe de catégories	constatées 2010	élucidées 2010		constatées 2011	élucidées 2011	
	total	total	%	total	total	%
Infractions contre les biens	18.531	3.877	20,9%	21.867	4.112	18,8%
cambriolages	2.413	156	6,5%	3.579	233	6,5%
vols liés aux véhicules	2.018	134	6,6%	2.041	104	5,1%
autres vols	7.218	1.669	23,1%	8.775	1.695	19,3%
affaires de vandalisme	4.808	849	17,7%	5.054	795	15,7%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	198	118	59,6%	239	148	61,9%
autres infractions contre les biens	1.509	829	54,9%	1.787	1.000	56,0%
vols avec violences	377	126	34,0%	398	138	34,9%
Infractions contre les personnes	6.134	5.486	89,4%	7.216	5.520	76,5%
violences envers les personnes	2.682	2.391	89,1%	3.134	2.257	72,0%
atteintes aux mœurs	260	216	83,1%	284	232	81,7%
autres infractions contre les personnes	3.192	2.879	90,2%	3.798	3.031	79,8%
Divers	5.867	5.667	96,6%	6.619	6.288	95,0%
affaires de stupéfiants	2.574	2.551	99,1%	2.941	2.898	98,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	231	230	99,6%	269	264	98,1%
autres infractions	3.062	2.886	94,3%	3.409	3.126	91,7%
Grand-Total:	30.532	15.030	49,2%	35.702	15.920	44,6%

Cette année-ci, le taux d'élucidation des infractions contre les biens a **légèrement diminué** de 2,1 points (18,8 en 2011 et 20,9 en 2010). On constate une **forte diminution** du taux d'élucidation des infractions contre les personnes (89,4 en 2010 et 76,5 en 2011) et une **tendance stagnante** du taux d'élucidation des infractions diverses (96,6 en 2010 et 95,0 en 2011).

2.2.4 Les auteurs et les victimes

2.2.4.1 Les auteurs

Dans l'analyse des auteurs, nous ne prenons en considération que les personnes identifiées et inculpées pour une des infractions constatées.

Groupes de catégories	Auteurs Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	5.109	3.203	1.022	4.225	82,7%	622	260	882	17,3%
cambriolages	304	202	22	224	73,7%	74	5	79	26,0%
vols liés aux véhicules	133	107	6	113	85,0%	19	1	20	15,0%
autres vols	1.972	1.064	491	1.555	78,9%	239	178	417	21,1%
affaires de vandalisme	1.210	769	218	987	81,6%	188	35	223	18,4%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	183	113	48	161	88,0%	15	7	22	12,0%
autres infractions contre les biens	1.070	783	214	997	93,2%	49	23	72	6,7%
vols avec violences*	238	166	23	189	79,4%	38	11	49	20,6%
Infractions contre les personnes	10.605	7.149	2.598	9.747	91,9%	570	287	857	8,1%
violences envers les personnes	4.880	3.286	1.131	4.417	90,5%	322	140	462	9,5%
atteintes aux mœurs	259	165	83	248	95,8%	9	2	11	4,2%
autres infractions contre les personnes	5.466	3.698	1.384	5.082	93,0%	239	145	384	7,0%
Divers	8.231	6.024	1.550	7.574	92,0%	493	164	657	8,0%
affaires drogues	3.968	3.019	534	3.553	89,5%	351	64	415	10,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	336	254	48	302	89,9%	22	12	34	10,1%
autres infractions	3.927	2.751	968	3.719	94,7%	120	88	208	5,3%
Grand-Total :	23.945	16.376	5.170	21.546	90,0%	1.685	711	2.396	10,0%
		76,0%	24,0%			70,3%	29,7%		

Groupes de catégories	Auteurs Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	5.109	1.691	38	1.729	33,8%	1.913	1.241	3.154	61,7%	226	4,4%
cambriolages	304	120	2	122	40,1%	100	68	168	55,3%	14	4,6%
vols liés aux véhicules	133	53	0	53	39,8%	49	29	78	58,6%	2	1,5%
autres vols	1.972	652	12	664	33,7%	825	444	1.269	64,4%	39	2,0%
affaires de vandalisme	1.210	546	8	554	45,8%	537	109	646	53,4%	10	0,8%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	183	30	2	32	17,5%	64	85	149	81,4%	2	1,1%
autres infractions contre les biens	1.070	187	14	201	18,8%	239	477	716	66,9%	153	14,3%
vols avec violences*	238	104	0	104	43,7%	99	29	128	53,8%	6	2,5%
Infractions contre les personnes	10.605	4.272	91	4.363	41,1%	5.227	918	6.145	57,9%	97	0,9%
violences envers les personnes	4.880	1.881	35	1.916	39,3%	2.512	416	2.928	60,0%	36	0,7%
atteintes aux mœurs	259	79	0	79	30,5%	131	45	176	68,0%	4	1,5%
autres infractions contre les personnes	5.466	2.312	56	2.368	43,3%	2.584	457	3.041	55,6%	57	1,0%
Divers	8.231	3.215	63	3.278	39,8%	3.438	1.409	4.847	58,9%	106	1,3%
affaires drogues	3.968	1.957	41	1.998	50,4%	1.397	539	1.936	48,8%	34	0,9%
infr. Contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	336	3	0	3	0,9%	210	109	319	94,9%	14	4,2%
autres infractions	3.927	1.255	22	1.277	32,5%	1.831	761	2.592	66,0%	58	1,5%
Grand-Total :	23.945	9.178	192	9.370	39,1%	10.578	3.568	14.146	59,1%	429	1,8%
		98,0%	2,0%	100 %		74,8%	25,2%	100 %			

*Dans les vols avec violences est aussi compris 1 inculpé pour vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.2.4.2 Les victimes

Groupes de catégories	Victimes Total	majeurs				mineurs (< 18)			
		masculin	féminin	total	%	masculin	féminin	total	%
Infractions contre les biens	15.301	7.972	6.403	14.375	93,9%	509	415	924	6,0%
cambriolages	2.487	1.461	1.001	2.462	99,0%	17	7	24	1,0%
vols liés aux véhicules	1.606	1.047	527	1.574	98,0%	23	9	32	2,0%
autres vols	6.533	2.790	3.044	5.834	89,3%	344	355	699	10,7%
affaires de vandalisme	3.589	2.122	1.428	3.550	98,8%	24	15	39	1,1%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	79	45	34	79	100,0%	0	0	0	0,0%
autres infractions contre les biens	604	308	251	559	92,5%	33	11	44	7,3%
vols avec violences *	409	203	120	323	79,0%	68	18	86	21,0%
Infractions contre les personnes	7.474	3.140	3.431	6.571	87,9%	456	446	902	12,1%
violences envers les personnes	3.644	1.623	1.521	3.144	86,3%	291	208	499	13,7%
atteintes aux mœurs	210	13	113	126	60,0%	10	74	84	40,0%
autres infractions contre les personnes	3.620	1.504	1.797	3.301	91,2%	155	164	319	8,8%
Divers	1.030	508	407	915	88,8%	68	47	115	11,2%
affaires drogues	96	51	32	83	86,5%	11	2	13	13,5%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	9	2	5	7	77,8%	1	1	2	22,2%
autres infractions	925	455	370	825	89,2%	56	44	100	10,8%
Grand-Total:	23.805	11.620	10.241	21.861	91,8%	1.033	908	1.941	8,2%
		53,2%	46,8%			53,2%	46,8%		

Groupes de catégories	Victimes Total	luxembourgeois				non-luxembourgeois				nationalité non renseignée	
		résident	non-résident	total	%	résident	non-résident	total	%	total	%
Infractions contre les biens	15.301	7.994	54	8.048	52,6%	5.758	1.446	7.204	47,1%	49	0,3%
cambriolages	2.487	1.510	2	1.512	60,8%	854	118	972	39,1%	3	0,1%
vols liés aux véhicules	1.606	741	6	747	46,5%	665	183	848	52,8%	11	0,7%
autres vols	6.533	3.285	31	3.316	50,8%	2.422	770	3.192	48,9%	25	0,4%
affaires de vandalisme	3.589	1.915	10	1.925	53,6%	1.449	206	1.655	46,1%	9	0,3%
contrefaçons ou falsifications (documents d'identité exclus)	79	40	1	41	51,9%	21	17	38	48,1%	0	0,0%
autres infractions contre les biens	604	281	3	284	47,0%	207	113	320	53,0%	0	0,0%
vols avec violences *	409	226	1	227	55,5%	141	40	181	44,3%	1	0,2%
Infractions contre les personnes	7.474	3.529	35	3.564	47,7%	3.446	442	3.888	52,0%	22	0,3%
violences envers les personnes	3.644	1.637	17	1.654	45,4%	1.736	243	1.979	54,3%	11	0,3%
atteintes aux mœurs	210	115	0	115	54,8%	82	11	93	44,3%	2	1,0%
autres infractions contre les personnes	3.620	1.777	18	1.795	49,6%	1.628	188	1.816	50,2%	9	0,2%
Divers	1.030	537	5	542	52,6%	442	44	486	47,2%	2	0,2%
affaires drogues	96	47	0	47	49,0%	46	3	49	51,0%	0	0,0%
infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers	9	6	0	6	66,7%	2	1	3	33,3%	0	0,0%
autres infractions	925	484	5	489	52,9%	394	40	434	46,9%	2	0,2%
Grand-Total:	23.805	12.060	94	12.154	51,1%	9.646	1.932	11.578	48,6%	73	0,3%
		99,2%	0,8%	100 %		83,3%	16,7%	100 %			

*Dans les vols avec violences sont aussi 6 victimes pour vols de véhicules avec violences. Elles ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total des infractions.

2.2.5 La délinquance juvénile

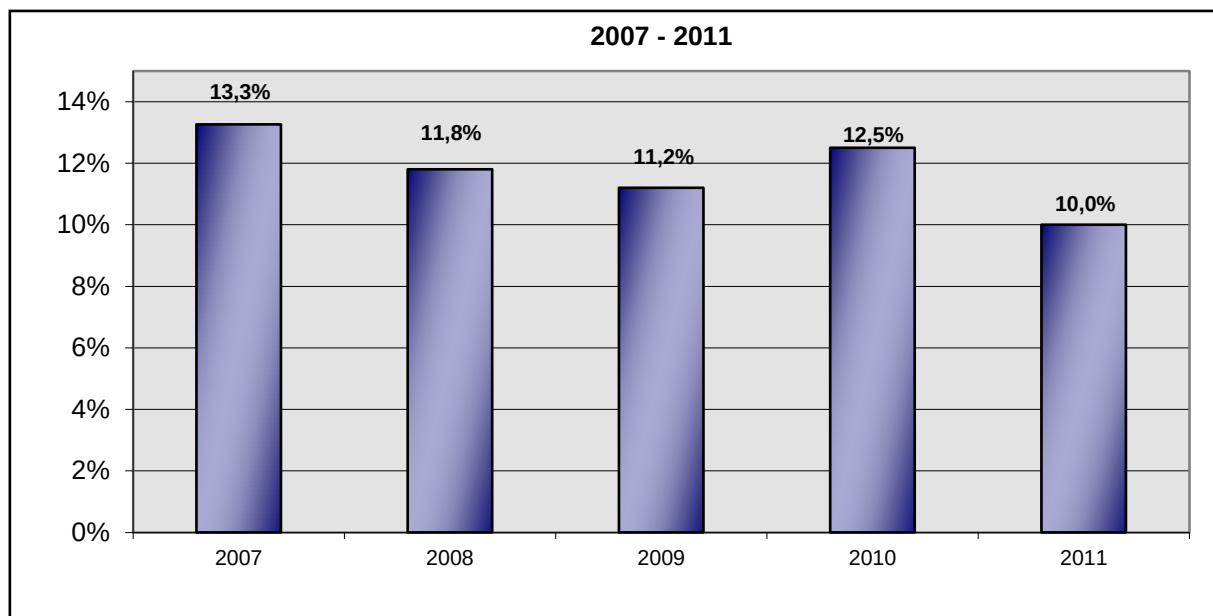
Le chapitre suivant est entièrement consacré à l'analyse de la délinquance juvénile.

Avant 2000 le pourcentage des auteurs mineurs était largement en dessous des 10% (8 à 9%) pour dépasser en 2000 les 13%.

La Police Grand-Ducale a créé début 2003 un groupe de travail avec mission d'élaborer un concept en cette matière.

Une analyse qualitative et quantitative bi-annuelle, un sondage tous les 2 ans et des mesures préventives et répressives supplémentaires sont les principales décisions qui ont été prises.

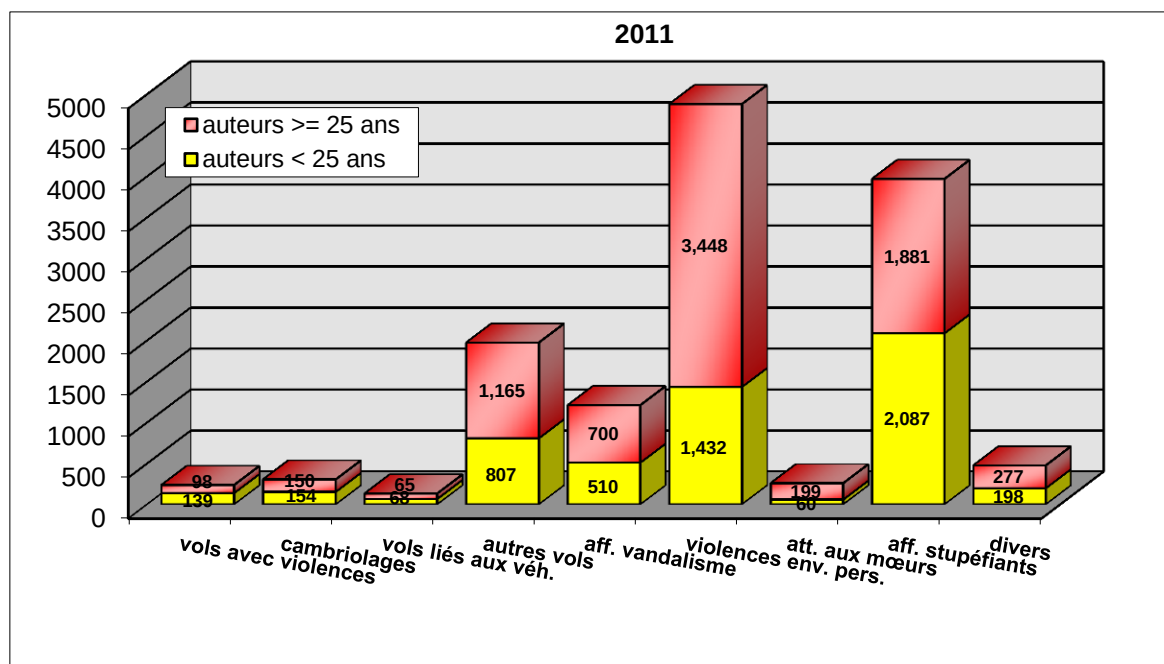
L'évolution de la délinquance des mineurs (<18 ans)



Le graphique ci-dessus montre le taux de pourcentage des auteurs mineurs (<18 ans) par rapport à tous les auteurs. Nous constatons un taux élevé quasi stable jusqu'en 2010. En 2011, ce taux a diminué de **2,5 points**. En 2011, 2.397 auteurs sur un total de 23.945 personnes étaient des auteurs mineurs, ce qui équivaut à **10,0%**.

La délinquance juvénile par catégories d'infractions

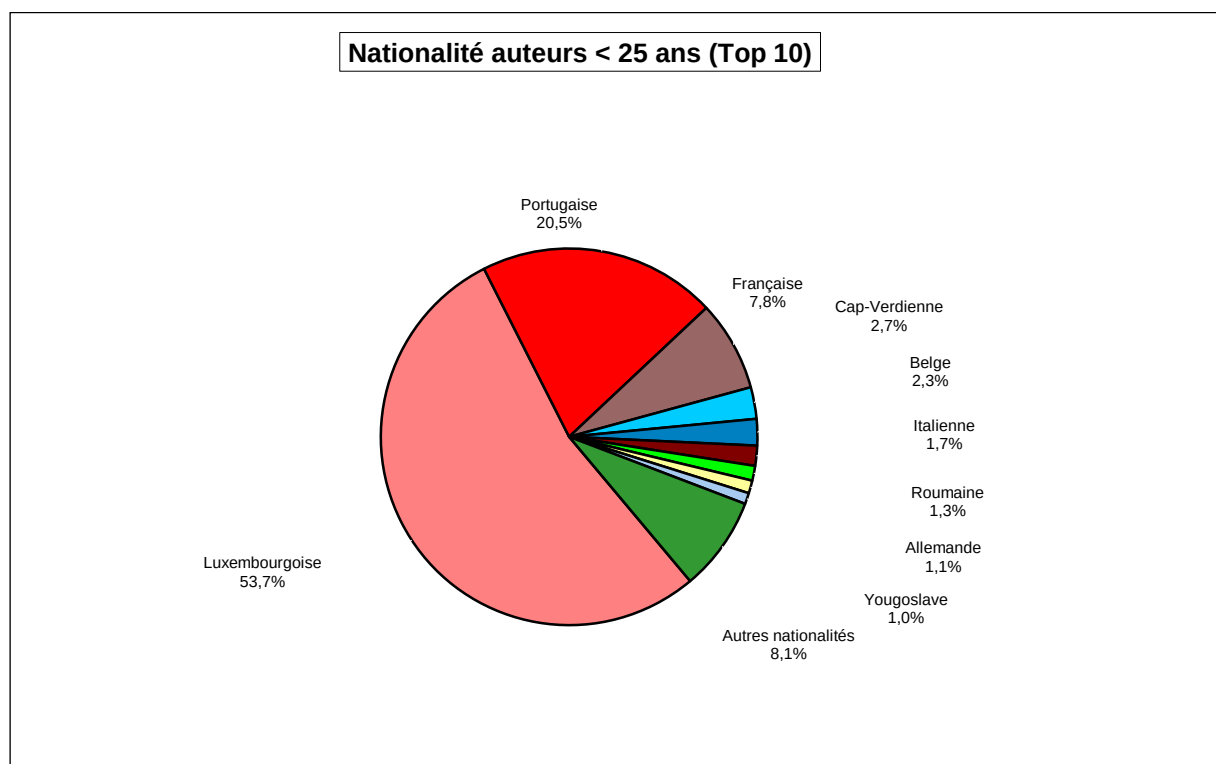
Pour l'analyse plus détaillée ci-dessous, le terme de juvénilité prend en considération les auteurs jusqu'à l'âge de 24 ans inclus (< 25). En outre, pour des raisons de synthèse l'analyse se limite aux groupes d'infractions concluantes de la délinquance juvénile. Ainsi les catégories d'infractions comme par exemple les infractions contre la loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, d'escroquerie et délits financiers, colportage etc. n'y sont pas incluses. Le groupe d'infractions « divers » englobe les deux catégories d'infractions « armes prohibées » et « fausses alertes et fausses alertes à la bombe ».



	2008		2009		2010		2011		Taux de variation 2010-2011
Groupes de catégories (avec tentatives)	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	auteurs < 25	% <25	
vols avec violences	113	64,9	108	55,7	116	64,1	139	58,4	+19,8%
cambrjolages	148	51,6	120	46,5	140	59,3	154	50,7	+10,0%
vols liés aux véhicules	92	59,0	87	55,8	97	56,4	68	51,1	-29,9%
autres vols	872	46,0	838	44,5	851	44,4	807	40,9	-5,2%
affaires de vandalisme	440	46,5	496	46,3	599	49,0	510	42,1	-14,9%
violences envers les personnes	1.169	33,0	1168	32,5	1242	32,0	1.432	29,3	+15,3%
atteintes aux mœurs	93	29,3	74	26,2	67	25,9	60	23,2	-10,4%
affaires de stupéfiants	1.092	56,8	1655	55,1	1850	52,7	2.087	52,6	+12,8%
divers	208	52,1	215	53,5	262	54,1	198	41,7	-24,4%
Total:	4.227	43,8	4761	43,9	5224	44,0	5.455	40,6	+4,4%

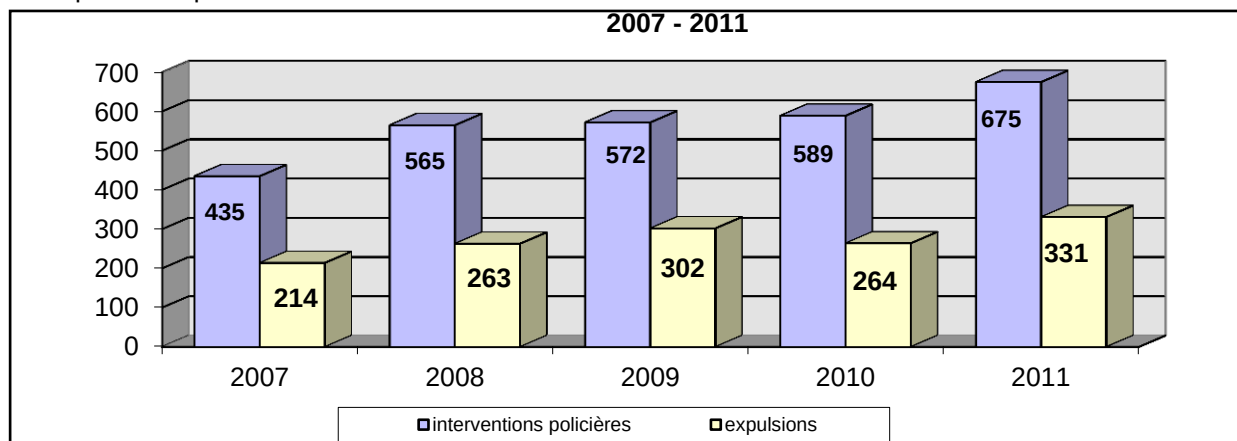
Par rapport à 2010 le taux global de pourcentage des auteurs de < 25 ans a diminué de +3,4 points (44,0 en 2010 à 40,6 en 2011). On constate, que le nombre global des auteurs, a augmenté, suite aux contrôles renforcés avec des recherches focalisées dans ce domaine. Dans la comparaison du pourcentage de la variation, on constate une tendance stagnante générale.

La répartition des auteurs de < 25 ans par nationalité en 2011



2.2.6 La violence domestique

La loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique crée un cadre légal pour protéger les personnes victimes d'une violence domestique. Sous certaines conditions, avec l'autorisation du procureur d'Etat, la police procède à l'expulsion de l'auteur potentiel proférant des violences à l'égard de la personne proche.



Toute intervention policière en matière de violence domestique conduit à l'établissement d'un rapport d'intervention, et le cas échéant à une expulsion. Le tableau ci-dessus montre le nombre des interventions policières et expulsions par année. Au total il s'agit de **675 interventions** (en 2010 : 589) et **331 expulsions** (en 2010 : 264).

Ci-dessous le détail des infractions constatées et connexes à l'infraction de violence domestique:

Groupes de catégories	infractions en 2011			
	total	accomplis	tentatives	%
Infractions contre les biens	41	41	0	3,3%
dégradations		32	0	2,6%
destructions		6	0	0,5%
vols simples		3	0	0,2%
Infractions contre les personnes	1064	1053	11	85,3%
meurtres		0	11	0,9%
coups et blessures volontaires avec incapacité de travail		81	0	6,5%
coups et blessures volontaires sans incapacité de travail		545	0	43,7%
séquestrations		12	0	1,0%
viols		3	0	0,2%
attentats à la pudeur		2	0	0,2%
rébellions		6	0	0,5%
outrages à agents		4	0	0,3%
menaces		215	0	17,2%
diffamations/calomnies/injures		164	0	13,1%
protection de la jeunesse		6	0	0,5%
autres infractions contre les personnes		15	0	1,2%
Divers	143	143	0	11,4%
violations de domicile après mesure d'expulsion		18	0	1,4%
armes prohibées		10	0	0,8%
saiesies		42	0	3,4%
stupéfiants – détention – trafic - usage		5	0	0,4%
arrestations sur flagrant délit / mandat d'arrêt		28	0	2,2%
autres		40	0	3,2%
Total :	1.248	1.237	11	100%

Dans 18 cas une violation de domicile après mesure d'expulsion a été constatée. Par ailleurs on a constaté 4 viols et 6 tentatives de meurtres.

* Une intervention dans le domaine de la violence domestique peut contenir plusieurs infractions. En 2011 on a constaté 1.248 infractions pour 675 interventions effectuées par la Police Grand-Ducale.

2.3 Analyse statistique des documents

Le tableau montre l'inventaire des documents administratifs, judiciaires et internationaux de la Police.

- Les activités administratives de la Police proviennent de l'application informatique CORRES, logiciel de gestion et de suivi du courrier administratif ;
- Les documents judiciaires proviennent de plusieurs logiciels, le CORRES pour les échanges avec les autorités judiciaires, les informations policières (IP) et le journal des affaires (JDA) du Service de Police Judiciaire (SPJ) et les Services de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- Les documents internationaux sont gérés par le Service des Relations Internationales (SRI).

Documents judiciaires	dossiers	pièces
procès-verbaux des CP, CPI, CI et SC		42140
procès-verbaux du SPJ et des 6 SREC		10157
rapports judiciaires des SPJ et SREC		7854
rapports judiciaires des CP, CPI, CI, SC adressés aux:		
Parquet	6949	12412
Parquet général	4137	8481
Juge d'Instruction	1023	2039
Autres rapports judiciaires	88	135
Total	12.197	83.218
Documents administratifs	dossiers	pièces
correspondance interne	23063	44593
requêtes de particuliers	2131	4803
requêtes d'organes externes:		
Administrations communales	3.432	3.947
Ministère de la Justice	841	1.464
Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale	428	870
Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur	345	373
Ministère des Travaux Publics	341	439
Ministère des Transports	284	588
Ministère des Affaires Etrangères et de l'Immigration	279	440
Autres ministères	247	544
Ministère de la Fonction publique et de la Réforme Administrative	45	76
Autres	52	105
Total	28.056	52.831
Documents internationaux	dossiers	pièces
Schengen, Interpol, Europol, Benelux, Frontex	13221	39663
CCPD demandes émises	7949	7949
CCPD demandes reçues	21207	21207
Total	42.377	68.819
Grand Total:	82.630	204.868

Explications quant à l'établissement d'un dossier ou d'une pièce:

La correspondance interne, se décline comme l'ensemble des documents, notamment les rapports, dont l'initiateur est un membre de la Police.

Pour chaque document, respectivement requête, sont créés un dossier et une pièce. Par exemple une requête d'une administration entraîne la création d'un dossier et d'une pièce, un dossier pouvant regrouper plusieurs pièces.

*Les chiffres sont basés sur les pièces qui ont été créées en 2011. De ce fait y figurent **2.128** dossiers d'avant 2011, mais qui ont été traités ou clôturés cette année.*

Pour les documents Schengen, Interpol, Europol, Benelux et Frontex, la gestion se fait par dossiers et un dossier comporte en moyenne 3 pièces.

Par requêtes d'organes externes, on entend tous les dossiers avec pièces qui sont créés à la suite d'une requête adressée à la Police par une administration ou une institution.

3 Les activités policières

3.1 La police judiciaire

3.1.1 Evolution des affaires

Au niveau des dossiers traités par le SPJ au cours de l'exercice 2011, il y a lieu de souligner que les sections économiques et financières ont été chargées d'un certain nombre d'enquêtes importantes qui demandent le déploiement de moyens importants. La mise en œuvre des lois du 27 octobre 2010 relatives à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme et le règlement grand-ducal d'exécution du 29 octobre 2010, ont notamment contribué à augmenter en 2011 le nombre de déclarations de soupçon en matière de blanchiment.

Tandis que l'évolution des incendies criminels et des homicides est restée stable par rapport à 2010, les faits de pédopornographie via Internet ont augmenté. En matière de criminalité organisée, l'année 2011 a été marquée par une enquête d'envergure dans le domaine de la traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle. A relever également que la criminalité liée au trafic de véhicules et aux escroqueries aux assurances a connu un net accroissement par rapport à 2010.

Il faut également souligner l'effort fourni par la section de police technique et la section nouvelles technologies au cours de l'exercice 2011. L'intervention d'une équipe de police technique devient systématique pour de nombreuses infractions lorsqu'il s'agit de relever des empreintes digitales, des traces d'ADN, ou d'autres traces ou simplement lorsqu'il s'agit d'établir une documentation photographique ou un plan de la scène de crime ou du lieu de l'accident.

Enfin, il faut relever le recours presque systématique aux services fournis par la section nouvelles technologies que ce soit sur le plan de l'exploitation des ordinateurs personnels, des téléphones portables, et des supports informatiques saisis ou que ce soit sur le plan de l'interception légale des télécommunications et du repérage des personnes en danger à la demande des autorités judiciaires.

3.1.2 L'ADN

Au niveau européen, les débats ont été lancés pour standardiser le travail des laboratoires de police scientifique. Une première décision-cadre vise l'accréditation des volets dactyloscopie et ADN pour 2015, resp. 2013, selon la norme ISO 17025. Cette obligation met le laboratoire luxembourgeois de police scientifique devant un grand défi. Un changement organisationnel, ainsi qu'un renforcement des effectifs doit être prévu.

Malheureusement l'échange d'informations dans le cadre d'un hit soit au niveau de la dactyloscopie, soit au niveau de l'ADN, n'est pas réglé par cette norme et ainsi nous continuons de naviguer à deux vitesses, c.à.d. la rapidité du traitement informatisé et automatisé des traces dactyloscopiques et des profils ADN et l'échange des informations subséquentes ne suit pas ce rythme.

La commission européenne a, sur initiative de la présidence polonaise, ouvert le débat d'étendre cette idée de qualité, inhérente à ce type de norme, sur tout le travail en matière de police technique. La vision « forensic science 2020 » a élargi le défi lancé par la décision-cadre précitée en demandant encore davantage de changements organisationnels et de renforcements tant au niveau ressources humaines qu'au niveau infrastructure.

3.2 La police administrative

3.2.1 Concept

Le projet pilote des CPI, regroupant les services de proximité et d'intervention d'une localité sous le seul commandement d'un chef de service, qui a été généralisé en date du 1^{er} septembre 2010, fait actuellement ses preuves. La Police est en attente que ces changements soient entérinés dans la loi organique de 1999, afin de pouvoir pleinement implémenter ce concept.

3.2.2 La prévention

Les activités de prévention sont menées par du personnel spécialisé au niveau des circonscriptions régionales. Elles comprennent des séances d'information et des projets plus ciblés en partenariat entre autres avec des écoles, des maisons de jeunes, certains services communaux, etc.

À cette fin, la Police offre une multitude de programmes de sensibilisation dans des domaines aussi variés que les stupéfiants, la violence, les graffitis, les vols et les cambriolages. Des conférences adaptées à différentes catégories (jeunes, adolescents, adultes, personnes âgées) permettent d'informer le public sur les risques encourus et les possibilités pour les réduire.

Ainsi, 290 séances de prévention en matière de stupéfiants, soit 609 heures, ont été dispensées à travers le Grand-Duché en 2011 (en 2010 : 911 hrs.), dans le quatrième cycle primaire, dans l'enseignement post-primaire et au profit d'autres groupes de personnes. En matière de prévention de la violence, le nombre d'heures s'élevait à 772 heures dispensées lors de 383 séances (en 2010 : 728 hrs.), réparties dans les écoles primaires, post-primaires et également au profit d'autres groupes de personnes (troisième âge, etc).

La coordination des différentes activités, ainsi que l'organisation des campagnes nationales appartiennent à la Direction des Opérations et de la Prévention (DOP) de la Direction Générale (DG) et en particulier au Bureau de Prévention du Crime. Ce bureau constitue le point de contact pour toutes les institutions qui ont des besoins spécifiques en ce domaine (banques, services de gardiennage, commerces, etc.). Il offre également un conseil personnalisé aux particuliers qui désirent sécuriser leur domicile.

Quant aux projets spécifiques des différentes circonscriptions régionales, il y a bien notamment de signaler :

- La participation à différentes fêtes scolaires avec certains ateliers, comme celui des « Rauschbrillen » ;
- Etablir et mettre en œuvre des plans locaux de sécurité ;
- La sensibilisation des responsables communaux et scolaires dans le cadre de la menace « Amok » ;
- Le suivi du programme anti-violence « Faustlos » et « Wien spiltt, schléit net »;
- L'organisation de concours d'affiche dans les lycées ;
- L'élaboration d'une charte de bonne conduite en matière de tapage nocturne pour les tenanciers de débits de boisson ;
- La sécurité en matière de la circulation routière est toujours un sujet :
 - installation des appareils de mesurage anonymes « Viacount » afin de cibler les contrôles ;
 - sensibilisation des chauffeurs face aux accidents avec du gibier ;
- La sécurisation du chemin d'école comme « Parkt net op eisem Wee » et l'extension du projet « Schulbusbegleiter » ;
- L'organisation du cours « confiance en soi » pour personnes de tout âge ;
- L'organisation de conférences « courage » civil »

3.2.3 Les comités de prévention

29 réunions au niveau local ou régional ont eu lieu en 2011 dans les différentes régions et communes du Luxembourg sur base du règlement grand-ducal du 30 décembre 2011 modifiant le règlement grand-ducal du 17 juillet 2000 portant création et fonctionnement d'un comité de prévention communal ou intercommunal.

3.2.4 Le VISUPOL

Les statistiques du service de la vidéosurveillance policière au Grand-Duché (VISUPOL) ont été présentées lors de l'évaluation du projet-pilote au mois d'août 2011 et présentées à Monsieur le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région. Le service VISUPOL a connu quelques succès importants et a contribué à l'élucidation de maintes affaires. La plupart des constatations ont concerné les délits de vol, les vols avec violences, les coups et blessures volontaires, les affaires de drogues et les atteintes aux mœurs.

L'exploitation des 4 zones de sécurité A, B, C et D fut prolongée par règlement ministériel du 10 novembre 2011 et ceci jusqu'au 10 novembre 2012 (publication au mémorial A n° 231). L'exploitation de la zone de sécurité D regroupant la « route d'Arlon » et le « Stade Josy Barthel » n'est mise en œuvre que de manière ponctuelle lors d'événements sportifs de grande envergure.

3.2.5 Les opérations

3.2.5.1 Maintien de l'ordre

En 2011 la Police a déployé 1 dispositif de maintien d'ordre afin de faire face à la manifestation de grande envergure « Euro plus » le 21 juin 2011.

La Police a dû encadrer par un dispositif de maintien de l'ordre 1 match de football international (qualification pour l'UEFA des équipes FC Differdange 03 contre le Paris St. Germain) le 18 août 2011.

3.2.5.2 Les courses

3.2.5.2.1 Les courses cyclistes

Avec des escortes de sécurité motorisées effectuées par l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) et des postes de circulation organisés par les commissariats locaux, la Police a contribué à la sécurité de 8 courses cyclistes de catégorie A (Skoda Tour de Luxembourg, Flèche du Sud, Championnats nationaux, etc) et à 2 randonnées cyclistes (Revanche de la Flèche du Sud et Charly Gaul). Quelques 3000 heures ont été prestées dans ce cadre, de même qu'à 59 courses à caractère plutôt local.

3.2.5.2.2 Les courses à pied

A l'instar des années précédentes un grand dispositif a été mis en place le 11 juin 2011 lors du 6^{ème} Marathon ING à Luxembourg-Ville. Au total 54 courses à pied ont été encadrées par les polices locales.

3.2.5.3 Les visites officielles et réunions internationales

En 2011, le Luxembourg n'a pas reçu de visites d'Etat ni de visites officielles (en 2010 : 3 visites officielles).

46 visites de travail (en 2010 : 66) pour lesquelles la Police a presté des escortes de circulation/sécurité, des services de sécurité/protection des lieux et des postes d'honneur. Dans 18 cas les hôtes étrangers ont bénéficié, selon une évaluation de la menace à leur rencontre, d'un dispositif de protection rapprochée.

Les policiers de l'UGRM ont presté 3640 heures lors des services de sécurité et de protection au Centre de Conférences Kiem (CCK) organisés à l'occasion de 19 réunions réparties sur 28 jours (hormis les heures prestées lors du service de maintien de l'ordre) ainsi que plus de 800 heures de renfort aux unités régionales lors des services d'ordre et de sécurité aux Ministères et autres.

3.2.5.4 La police de la circulation

3.2.5.4.1 Objectif 2020 de l'UE

En 2001, l'Union européenne avait fixé un objectif jusqu'en 2010. Il s'agissait de réduire de 50% les victimes de la route. Cet objectif fut atteint : en 2001 on comptait 69 victimes de la route, en 2010 on ne comptait plus que 32 blessés mortels ce qui correspond à une diminution de 53%.

L'Union européenne, forte du succès au niveau international a donc décidé de reprendre cet objectif et de réduire les victimes de la route à nouveau de 50% jusqu'en 2020.

3.2.5.4.2 Priorités

L'effort principal des contrôles routiers porte sur les matières de la vitesse, de l'alcoolémie et d'autres comportements (ceinture de sécurité, téléphone mobile, papiers de bord, feux rouges, etc). Ces points ont été fixés de commun accord avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures.

3.2.5.4.3 Les campagnes nationales

A l'instar des années passées, la Police a effectué en 2011 des campagnes en matière de circulation routière, et ceci en collaboration avec le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures et la Sécurité Routière.

Ces campagnes, pouvant avoir un caractère préventif ou répressif, sont basées principalement sur :

- l'alcoolémie au volant durant la période de carnaval ;
- la sécurité des motocyclistes ;
- la vitesse excessive ;
- la rentrée des classes ;
- l'éclairage et les pneus ;
- l'usage au volant du téléphone portable, les feux rouges, les priorités, les papiers de bord etc.

Toutes les campagnes en matière de sécurité routière sont élaborées en collaboration avec le Service Communication et Presse de la Direction Générale, qui veille notamment à :

- la sensibilisation de l'usager de la route par des messages de presse au préalable et des rappels tout au long des campagnes ;
- la médiatisation concernant des actions communes avec la Sécurité Routière ;
- la rédaction des messages préventifs.

3.2.5.4.4 L'instruction routière

Au niveau national une équipe de l'Unité Centrale de Police de la Route a organisé 79 séances de théâtre de guignol pour les classes préscolaires. Les 3 fonctionnaires de l'UCPR ont presté 1044 heures dans ce domaine et au total 4161 élèves y ont participé en 2011.

Au niveau régional dans le domaine de l'instruction routière, la Police dispose d'agents locaux qui ont suivi une formation spéciale afin d'instruire cette matière dans les établissements scolaires.

Depuis 2011 toutes les circonscriptions régionales disposent d'un jardin de circulation.

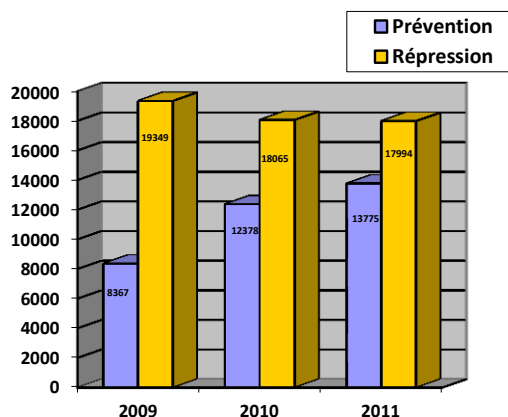
Le concept des jardins de circulation consiste à faire apprendre aux écoliers les règles de priorité du Code de la Route et de les sensibiliser aux dangers de la route.

Pendant l'année 2011, les agents locaux « Instruction routière » ont presté 2369 heures au profit des élèves de l'enseignement fondamental.

3.2.5.4.5 Les actions préventives et répressives

Pour lutter contre l'insécurité routière, la Police a mis en œuvre des actions préventives ainsi que des actions répressives. Les tableaux ci-après donnent un aperçu sur les différents contrôles effectués dans les domaines les plus marquants.

	2009	2010	2011	% en 2011
Vitesse	13.977	14.414	14.514	45,69%
Stationnement Illicite	2.569	2.722	2.737	8,62%
Papiers	1.804	2.330	2.414	7,60%
Ceinture Sécurité	1.435	1.784	1.712	5,39%
Eclairage	1.476	1.729	2.053	6,46%
Contrôle Ecole	1.744	1.666	1.610	5,07%
Gsm	870	1.226	1.507	4,74%
Poids lourds - Transit	288	339	401	1,26%
Alcool	189	246	209	0,66%
Poids lourds - Interdiction de Circuler	218	207	274	0,86%
Poids lourds - Sécurité chargement	/	28	82	0,26%
Poids lourds ADR - Matières dangereuse	13	16	2	0,01%
Alcool & Stupéfiants	22	14	19	0,06%
Poids lourds - Surcharge	/	10	12	0,04%
Stupéfiants	4	3	18	0,06%
Poids lourds - Articles 561/06, 3821/85	/	2	17	0,05%
Autres	3.107	3.707	4.188	13,18%
Total:	27.716	30.443	31.769	100,00 %



Année	2009	2010	2011
Prévention	8 367	12 378	13 775
Répression	19 349	18 065	19 994
Nbre des contrôles routiers	27 716	30 443	31 769
Total de l'effectif d'agents pour les contrôles routiers	64 146	70 226	72 885
Durée contrôle par agents	58 308	61 014	65 173

3.2.5.4.6 Les résultats

Suite à l'introduction de la législation sur le retrait immédiat du permis de conduire en date du 1^{er} octobre 2007, la Police a retiré 2495 permis de conduire au courant de l'année 2011 (en 2010 : 2341) pour les motifs suivants:

- 1867 cas d'alcoolémie (en 2010 : 1713) ;
- 480 cas de vitesse (en 2010 : 474) ;
- 148 cas autres ; c'est-à-dire refus respectivement alcool et vitesse (en 2010 : 154).

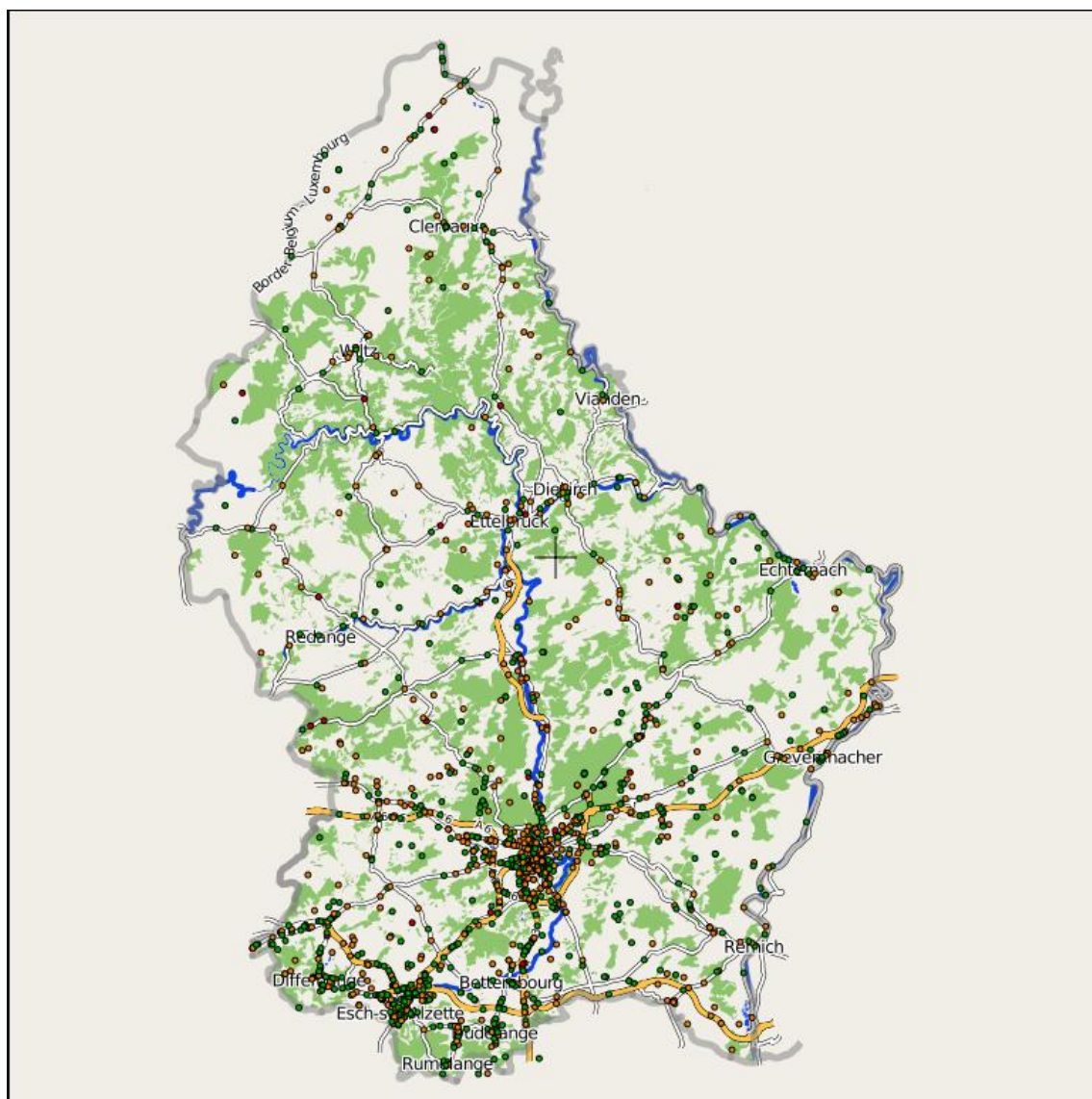
Dans le cadre des contrôles systématiques d'alcoolémie, sur base d'ordonnances délivrées par les Procureurs d'Etat, la Police a contrôlé au total 17.588 personnes (en 2010 : 16.063) au cours de 175 contrôles (en 2010 : 168). Le nombre de chauffeurs en infraction est en nette augmentation : 544 chauffeurs en 2011 pour 353 en 2010.

Le taux d'alcoolémie moyen des personnes en infraction était de 0,55 mg/l d'air expiré, le taux le plus élevé était de 1,45 mg/l. Notons que le taux maximum autorisé est de 0.25 mg/l respectivement 0,10 mg/l pour certaines catégories de chauffeurs.

Durant l'année 2011, la Police a également établi 173 avertissements taxés (145 Euros / 2 points) pour l'infraction de circulation sous l'influence de l'alcool (en 2010 : 197).

3.2.5.5 La spatialisation des accidents

Afin de mieux combattre l'insécurité routière et afin de cibler les contrôles routiers, la Police a décidé de représenter les accidents de roulage sur une carte graphique afin d'identifier les points noirs. A cette fin 1445 coordonnées spatiales d'accidents de roulage faisant objet d'un procès-verbal ont été collectées au cours de l'année 2011.



Code	Infraction / Fait	Nombre
5010	Verkehrsunfall (nur Materialschaden)	519
5020	Verkehrsunfall mit Leichtverletzten	665
5030	Verkehrsunfall mit Schwerverletzten	228
5040	Verkehrsunfall mit Todesfolgen	30

Remarque :

Il s'agit du nombre d'accidents et non du nombre de personnes décédées ou blessés.

3.2.6 Les missions de soutien

3.2.6.1 La Cour Grand-Ducale

La Police a effectué au profit de la Cour Grand-Ducale notamment les missions suivantes :

- Protection des Maisons Grand-Ducales 24/24 heures ;
- 9 escortes d'honneur lors de remises de lettres de créance ;
- LLAARR ont été encadrées par la Police lors de la Visite d'État en Norvège fin mai début juin ainsi qu'au Vietnam au mois de novembre 2011 ;
- Lors de 93 déplacements officiels et/ou privés sur le territoire national des membres de la Famille Grand-Ducale, la Police a effectué un service d'escorte et un service d'ordre et de sécurité ;

Mis à part le service de sécurité presté lors du séjour annuel de la Famille Grand-Ducale à Cabasson (France), 5 déplacements de LLAARR à l'étranger ont été encadrés par une protection rapprochée de l'Unité Spéciale de la Police.

3.2.6.2 Les tribunaux et la Chambre des Députés

La Police a presté 4670 heures de service huissier à l'occasion de 1175 audiences aux tribunaux de Luxembourg et 347 heures lors des 153 audiences aux tribunaux de Diekirch.

895 heures de service huissier ont été prestées lors des 46 audiences à la Chambre des Députés.

3.2.6.3 Le transport de détenus / de fonds

Par rapport à 2010, le nombre de transports et de garde de personnes, respectivement d'escortes d'objets sensibles est détaillé comme suit :

Type de mission	Nombre 2010	Nombre 2011	Heures prestées 2010	Heures prestées 2011
Transports de détenus	4269	4151	25407	24018
Garde de détenus	58	61	6740	6985
Escortes de transports de fonds	1	2	4	8
Escortes de transports d'œuvres d'arts	/	/	/	/
Escortes militaires	10	1	88	12

Au total, plus de 31.022 heures ont été prestées presque exclusivement par l'Unité de Garde et de Réserve Mobile lors de ces services. Le transfert et l'extraction des détenus condamnés de manière définitive sont compris dans ces chiffres.

3.2.6.4 Les points sensibles

17.580 heures de service ont été prestées lors des patrouilles PUMA, dont la mission est le contrôle régulier de points sensibles comme les ambassades et les institutions européennes.

3.2.6.5 L'hélicoptère de police

Au total l'hélicoptère de police a effectué 469 heures de vol à l'occasion de 463 vols, dont 341 heures de patrouilles préventives sur l'ensemble du territoire (293 vols) et 128 heures de vol lors de missions opérationnelles (170 vols).

Les missions tactiques principales de l'année écoulée ont été les suivantes:

- appui des unités au sol (visites d'Etat, escortes, surveillances, contrôles d'interdictions de dépassements des poids lourds ou motos sur les autoroutes, appuis lors d'arrestations) ;
- appui lors d'accidents de la route, respectivement de sinistres et d'accidents de travail ;
- recherche de personnes disparues ;
- l'évaluation du trafic routier (aux heures de pointe, aux aires de repos et lors d'événements sportifs tels que les courses à pied, les courses cyclistes).

Lors de 95 missions de recherches, 10 personnes en fuite ou disparues ont pu être localisées ou interceptées grâce à l'engagement de l'hélicoptère de police.

3.2.6.6 Les maîtres-chiens

En 2011, les maîtres-chiens ont effectué les missions suivantes :

Type de mission	Nombre 2011	Heures prestées 2011
Avis de recherche	66	
Contrôles d'envergure nationale	5	
Alerte à la bombe	2	
Postes de sécurité	60	423
Recherche drogues	90	320
Recherche d'explosifs	63	222
Interception d'animaux errants	23	56
Patrouilles à pied		2918
Patrouilles en véhicules		1450
Manifestations		176
Démonstrations devant le public		221
Patrouilles de sécurité à l'aéroport		2080

Notons qu'une présence à l'aéroport et à la gare a été assurée 5 fois par semaine pendant 8 heures en alternance.

Lors des différentes missions, 425,8 gr de cannabis, 1752 gr d'héroïne et 1141,2 gr de cocaïne ont été dépistés.

3.2.6.7 La police des étrangers

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 de la nouvelle loi sur la libre circulation des personnes et l'immigration, les chiffres en matière de police des étrangers se présentent comme suit pour l'année 2011 :

- 2164 demandes d'asile ont été enregistrées ;
- 308 mesures de placements ont été prononcées ; dont 196 mesures de placements n°1 ;
- 10 personnes ont été refoulées ; dont 8 avec une escorte de la Police
- 52 personnes ont été rapatriées, dont 24 avec une escorte de la Police.

Dans le cadre des « Transferts Dublin » :

- 156 personnes ont été refoulées ; dont 63 avec une escorte de la Police
- 50 personnes ont été retournées au Grand-Duché (reprises Dublin).

En 2011, 1439 personnes ont fait l'objet d'une saisie au système EURODAC, dont 472 enregistrements ont été confirmés en tant que saisie déjà appliquée par un autre Etat membre.

4 La communication

4.1 Le Service Communication et Presse

Le Service Communication et Presse (SCP), qui est un service du Directeur Général, a dans ses attributions la communication externe et interne de la Police Grand-Ducale. En 2011 ce service comptait 11 membres (6 policiers et 5 civils), dont deux demi-tâches.

En 2011, la communication externe s'articulait autour de la mise en œuvre maximale des nouvelles technologies de la communication et des réseaux d'information sociaux (Internet, Twitter, YouTube, YouMakeTV, MaCommune, MengGemeng), de la presse traditionnelle ainsi que des relations publiques.

Le SCP dispose de certains éléments d'appui « in house » : la production audio-visuelle, la production photographique, l'infographie et un support IT propre au SCP.

L'évolution rapide des techniques et technologies de la communication impose un rythme de formation continue et soutenue à tous les membres du service et à tous les niveaux.

Les visites sur le portail web de la Police sont en léger recul, avec un total annuel de 43,5 millions de hits pour 947.680 visites. La décision d'entamer une refonte complète du site a été prise début 2011.

Pour autant la recherche du contact avec la Police sur le web reste très intensive. Plus de 29.000 contacts ont été traités au cours de toute l'année, via le « commissariat virtuel ».

À la mi-octobre 2011 la Police s'est lancée dans l'aventure Twitter. Au bout de 2 mois le nombre d'adhérents avait approché les 1.000 suiveurs, pour presque 200 tweets envoyés. Dans un premier temps la diffusion de messages informatifs courts prévaut, mais une certaine interactivité commence à se dégager dans le flux des informations.

La Police a opté entre autres en faveur de YouMake TV et YouTube pour diffuser ses produits audio-visuels.

En 2011 la cellule audio-visuelle du SCP a produit 24 clips et pièces vidéo, dont notamment 6 à destination interne, entre autres à la demande des services de formation. Par ailleurs la Police luxembourgeoise était chargée de la production de la vidéo de présentation officielle d'EUROPOL.

Depuis fin 2011 une collaboration avec MaCommune et Meng Gemeng a été lancée pour mettre à la disposition du citoyen sur le site web de sa commune, une information policière sélective, ciblée et locale.

Dans sa philosophie de la communication la Police Grand-Ducale adopte une approche transparente, à travers tous ses membres, dans leurs contacts avec la presse. Tous les membres de la Police sont invités à créer, en coordination étroite avec le Service Communication et Presse, une relation de travail positive et pro active avec les représentants des médias dans leurs domaines de compétence respectifs. L'intérêt médiatique pour la Police est manifeste : près de 150 reportages spécifiques ont été réalisés par les média luxembourgeois et étrangers au cours de l'année, avec l'assistance du SCP. Le service de permanence de la cellule presse, joignable 24/7, a été alerté à plus de 130 reprises et est ainsi intervenu dans l'intérêt de la presse sur le lieu même des faits. À noter qu'au niveau communication de crise la Police Grand-Ducale et le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures ont présenté un plan de communication commun en vue des intempéries hivernales.

Au niveau des relations publiques, le rendez-vous phare de l'année, la journée de la Police qui s'est déroulée cette année à Strassen, fut couronné une nouvelle fois de succès. L'intérêt du public était massif : la journée avait attiré plus de 12.000 visiteurs. À l'instar des années passées la Police n'a pas manqué les autres grands rendez-vous événementiels classiques comme la foire de l'étudiant, les portes ouvertes de l'Armée, l'exposition Yesteryears (avec la présence de la cellule musée), le Girls Day, le Young Drivers Day, le « Nèssmoart » à Vianden et certains événements de la Police fédérale allemande (son 60^e anniversaire à Berlin) ou alors le « Rheinland-Pfalz Tag » à Prüm et le « Tag der Polizei » à Ludwigshafen. Nous avons accueilli une dizaine de groupes de visiteurs dans les nouvelles infrastructures de la Cité Policière Kalchesbréck, dont une cinquantaine d'élèves du Lycée Technique Mathias Adam, en quête d'informations sur le métier du policier.

Mis à part les campagnes thématiques mensuelles traditionnelles, la Police a mis l'accent sur deux sujets particuliers, en l'occurrence les cambriolages et les pneus hiver.

La cellule d'appui « infographie » a élaboré une vingtaine d'affiches, brochures, dépliants et fiches d'information destinées à la distribution publique, dans le cadre des campagnes de sensibilisation diverses, que ce soit au niveau local, régional ou national. L'infographiste de la Police a créé quatre nouveaux logos au profit de certaines unités.

Pour ce qui en est de la communication interne plusieurs éléments sont à relever. Le nouveau site Intranet, définitivement installé au cours de l'année, a été bien accueilli. La très haute fréquentation enregistrée depuis plusieurs années a pu être consolidée.

Cette année encore trois éditions du journal interne PollInfo furent éditées à l'attention du personnel actif et retraité.

La « Journée des Anciens 2011 » s'est tenue à la nouvelle Cité Policière Kalchesbréck.

Le thème principal présenté à la « Journée de l'information », événement auquel participent tous les membres de la Police titulaires d'un poste à responsabilité, s'est concentré sur la violence exercée contre les forces de l'ordre. Ce rendez-vous s'est tenu à Leudelange.

La Police avait invité les petits lauréats de son concours de dessin interne à Grevenmacher. Les œuvres des artistes en herbe, tous enfants du personnel du Corps, ont illustré la carte de vœux officielle de l'année 2011.

La collection du musée de la Police se développe. L'exposition est désormais ouverte aux visites externes sur rendez-vous.

À noter finalement qu'en fin d'année le SCP s'est doté d'un nouvel outil de media monitoring qui permet de scruter un grand nombre de sources électroniques ouvertes en peu de temps. Ce nouveau système fait que la qualité de la revue de presse quotidienne, publiée tous les matins par le Service Communication et Presse à l'attention de tous les services et unités, a gagné en qualité et qu'une grande économie de temps a pu être réalisée pour le personnel engagé dans cette tâche.

5 La coopération policière

5.1 L'Union européenne – Espace de liberté, de sécurité et de justice¹

Dans le domaine de la sécurité intérieure dans l'Union Européenne (UE), les faits marquants en 2011 étaient les suivants :

5.1.1 Conseil et groupes de travail JAI

Ci-dessous l'état des principaux projets en cours dans le domaine de la justice et de la sécurité intérieure est énuméré. Ces projets sont traités et suivis de manière conjointe par des délégués de la Police Grand-Ducale et du Ministère de l'Intérieur et à la Grande Région, qui assistent à un rythme généralement mensuel aux différents groupes de travaux du Conseil², et par les conseillers JAI auprès de la Représentation Permanente auprès de l'Union Européenne (RPUE).

SIS II

Le *Schengen Information System* de seconde génération doit prendre la relève du système informatique actuel d'échange automatisé et de signalements mis en place suite à la suppression des contrôles systématiques aux frontières intérieures en 1985. Pour l'heure les 27 Etats Membres sont parties au traité de Schengen et quatre pays tiers y adhèrent en tant que pays associés³. Les instruments juridiques pour l'établissement de ce système ont été pris en décembre 2001 et un mandat a été attribué à la Commission pour le développement du système jusqu'au 31 décembre 2006. Le nouveau système doit améliorer l'utilisation, permettre plus de fonctionnalités avec des performances accrues, tout en permettant une extension jusqu'à 45 futurs Etats Membres. Les installations nationales devront être adaptées aux frais de chaque Etat Membre. Ce projet a une envergure sans précédent tant en termes techniques (70 à 100 millions de signalements à gérer) qu'en termes d'investissements financiers. Les multiples difficultés techniques, divers errements par les prestataires rencontrés tout du long du projet ont mené à ce que certains Etats membres se soient mis à douter du succès de SISII. Pour ce motif un plan de secours devant intervenir en cas d'échec du projet et pour garantir la continuité du système continue à être développé (C.SIS 1+). Ce système de secours sera maintenu jusqu'à ce que des tests concluants aient démontré la viabilité du système SISII. Le calendrier prévoit toujours un lancement du nouveau système pour le 1^{er} trimestre de l'année 2013. Lors des mois d'août et septembre de nouvelles négociations ont permis de définir précisément le contenu exact des services à livrer et pour obtenir par le prestataire une offre financièrement solide. Les travaux de préparation se poursuivent, notamment pour définir avec précision les performances requises et les modalités exactes et détaillées du basculement de l'ancien système vers le nouveau. Un certain nombre d'aspects informatiques demeure à être clarifier, des procédures de tests contraignantes ont été mises en place à l'égard des Etats membres. Il convient de relever qu'après des difficultés préoccupantes durant près de deux ans un nouvel élan a été pris devant mener à l'achèvement du projet SISII.

Fonds européen pour les frontières extérieures

La Commission Européenne a dégagé des fonds additionnels dans le cadre du *European Border Fund* afin de mettre à disposition des Etats membres des moyens leur permettant de se mettre à niveau ou de progresser sur le projet SIS II. L'avancement dans le projet SISII a été défini comme une priorité stratégique du Fonds. Le dossier du Luxembourg a été retenu en ce qui concerne le cofinancement des frais d'acquisition d'installations informatiques et le développement de logiciels.

Echange de données dans le cadre du traité de Prüm

Le traité de Prüm contient un volet relatif à la mise à disposition directe entre Etats de certaines informations relatives aux véhicules, aux empreintes digitales et de l'ADN. Concrètement l'objectif visé consiste à ce que les bases de données des Etats Membres soient interconnectées afin qu'un Etat

¹ Source : Conseil de l'Union européenne

² Law Enforcement Working Party (LEWP), Data Protection and Information Exchange (DAPIX), General Evaluation (GENVAL), Schengen Matters Working Party, SIS/SIRENE Working Party, SIS-TECH, Groupe horizontal drogues, Groupe Frontières, Frontières Faux Documents, CEPOL.

³ Il s'agit de la Suisse, de la Norvège, du Liechtenstein et de l'Islande.

puisse comparer ses données avec d'autres pays européens. Deux décisions du conseil JAI de 2008 avaient fixé l'échéance du 26 août 2011 pour la réalisation de ces connexions. Les difficultés techniques portent essentiellement sur les compatibilités entre systèmes et la mise en place de mécanismes d'échanges automatisés. Certains Etats sont confrontés à des difficultés d'ordres techniques, financiers, logistiques ou légaux.

Mise en œuvre de la stratégie de sécurité intérieure

Sous présidence espagnole une stratégie de sécurité intérieure avait été adoptée par l'UE. La Commission européenne a proposé en décembre 2010 par voie de communication que l'accent soit mis sur cinq aspects : la criminalité organisée, le terrorisme, la cybercriminalité, la gestion des frontières et la gestion des crises. Il est prévu que 41 actions soient entreprises dans ces cinq domaines dans les quatre années à venir. Cinq objectifs ont été dégagés :

- Démanteler les réseaux criminels internationaux qui menacent notre société : Des actions sur plusieurs fronts sont envisagées : utilisation des données relatives aux passagers aériens entrant ou quittant le territoire de l'UE (PNR), mécanismes de saisie et de confiscation rapides et efficaces des bénéfices et avoirs d'origine criminelle, renforcement des opérations communes entre services policiers, douaniers, autorités judiciaires de différents Etats Membres en collaboration avec EUROJUST, EUROPOL et l'OLAF. La Commission entend soumettre une proposition législative visant à durcir le cadre juridique de l'UE en matière de lutte contre la corruption.
- Prévenir le terrorisme et s'attaquer à la radicalisation et au recrutement de terroristes : La réalisation de cet objectif est articulée autour de mesures pour le développement d'une politique relative à l'extraction et à l'analyse de données de messagerie financière et du programme TFTP de surveillance du financement du terrorisme. Un réseau européen de sensibilisation à la radicalisation et des mesures à l'égard de la propagande extrémiste et violente est prévu. La Commission entend encore renforcer la politique de sécurité dans les transports en incluant la sûreté dans les transports urbains, ferroviaires locaux et régionaux et à grande vitesse. Un comité créé sous l'égide de la Commission permettra de réunir tous les partenaires publics et privés concernés afin de dégager des pistes. Les expériences recueillies en matière de transport aérien pourront servir.
- Augmenter le niveau de sécurité des citoyens et des entreprises dans le cyberspace : A l'horizon 2013 un centre européen de la cybercriminalité devrait voir le jour et des équipes d'intervention en cas d'urgence informatique pourraient être mises en place dès 2012, tout comme un système européen de partage d'informations et d'alerte (SEPIA).
- Renforcer la sécurité par la gestion des frontières : Cet objectif se décline en trois volets stratégiques ;
 - utilisation accrue de nouvelles technologies aux fins de contrôle aux frontières (*Schengen Information System II, Visa Information System*, etc.).
 - utilisation accrue de nouvelles technologies de surveillance des frontières (système européen de surveillance des frontières, EUROSUR).
 - meilleure coordination entre les Etats membres par l'intermédiaire de FRONTEX. Des rapports annuels conjoints avec EUROPOL sur la situation en matière de criminalité transfrontalière, de traite des êtres humains, de trafic de migrants, de contrebande sont prévus. Sur base de ces rapports des opérations communes pourront être mises en place dès 2012.

La coopération sur le plan national entre services policiers et douaniers est encouragée par l'obligation d'établir des analyses de risques communes.

- Accroître la résilience de l'Europe face aux crises et aux catastrophes : Une proposition touchant à la clause de solidarité a été faite, le développement d'une capacité européenne de réaction d'urgence est prévue.

L'information de l'avancement en matière de stratégie de sécurité intérieure sera relayée par un rapport annuel de la Commission au Conseil et au Parlement. La Commission va instituer un groupe de travail interne auquel le service européen d'action extérieure sera associé.

Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant création d'un mécanisme d'évaluation destiné à contrôler l'application de l'acquis de Schengen

Dès l'origine la Convention d'Application de l'Acquis de Schengen contenait des mécanismes par lesquels les Etats Membres s'évaluaient mutuellement par rapport à la bonne application pratique des dispositions. L'augmentation du nombre d'Etats Membres, ainsi que la spécificité de la matière, ont révélé un besoin d'amélioration. La proposition de la Commission accroîtra sensiblement son rôle : le nouveau comité de huit membres sera présidé par la Commission et ce comité émettra des avis à majorité qualifiée. Les comités d'évaluation continueront à être constitués d'experts nationaux, mais

seront prélevés dans un *pool* d'experts désignés par les Etats membres. L'agence FRONTEX sera incluse dans le processus et fournira des analyses de risques annuelles permettant d'apprécier la situation. La méthodologie des visites des Etats membres évalués sera fixée : des questionnaires standardisés seront adressés à l'Etat un an avant la visite. Comme par le passé les visites pourront porter sur un Etat, mais il est également prévu que les visites puissent porter sur une thématique précise ou être régionales. Une nouveauté consiste en la possibilité de mettre en place des visites inopinées, non seulement aux frontières extérieures mais aussi aux frontières intérieures. Cette mesure a pour but que la Commission puisse s'assurer que la libre circulation des citoyens est effectivement assurée dans les faits. Le suivi des évaluations sera plus rigoureux à l'avenir avec un plan de suivi. Les négociations autour de la base légale de ce nouveau mécanisme se poursuivent alors que des dissensions persistent sur l'article applicable du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne.

Adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie à l'espace Schengen

Depuis 2009 des évaluations dans les domaines des frontières terrestres, maritimes, aériennes, de la coopération policière, des visas et de la protection des données ont été menées. L'objectif initial d'une adhésion commune était fixé au mois de mars 2011, mais ce délai n'a pas pu être tenu. L'unanimité requise au Conseil Justice et Affaires intérieures n'a pas pu être trouvée jusqu'ici, certains Etats Membres joignent des conditions liées à la réforme du système judiciaire, des mesures de lutte contre la corruption et la criminalité organisée à leur accord. Le 7 juin 2011 le Parlement européen a rendu un avis consultatif favorable à l'adhésion de ces deux pays. Le Luxembourg a offert son soutien à la Bulgarie et à la Roumanie en vue d'une adhésion. La question de l'adhésion définitive sera à nouveau traitée au cours de l'année 2012.

Pacte européen de lutte contre le trafic international de drogues – Démanteler les routes de la cocaïne et de l'héroïne

Partant du constat que le niveau européen est de nature à fournir une réponse plus efficace face aux réseaux de criminalité organisée liés au trafic de stupéfiants, un Pacte a été adopté par le Conseil. Les trois axes de ce Pacte portent sur l'entrave des routes de la cocaïne et de l'héroïne et la lutte contre les avoies criminelles.

Plan européen de lutte contre les drogues synthétiques

Il s'agit d'une initiative lancée sous présidence polonaise, visant à prendre la relève du plan précédent. Le constat de base est que les milieux de production de drogues synthétiques sont très dynamiques et que leurs produits constituent un risque certain en termes de santé publique. Ce secteur, composé de chaînes de production flexibles et capable de produire sur base de précurseurs chimiques très divers, est majoritairement géré par des organisations criminelles. La lutte contre l'importation de produits précurseurs requiert une action concertée des services nationaux et des mécanismes et agences européennes.

Mise en œuvre de la stratégie européenne de gestion de l'information pour la sécurité intérieure de l'UE

Afin de garantir la sécurité intérieure dans l'Union Européenne des mécanismes performants d'échanges d'informations entre autorités nationales d'une part et avec les parties prenantes européennes d'autre part sont nécessaires. Dans le cadre du programme de Stockholm, le besoin pour l'Union Européenne de se doter d'une telle stratégie avait été retenu. La gestion de l'information doit satisfaire aux principes de disponibilité, de renforcement de la capacité d'analyse stratégique et d'amélioration de la collecte et du traitement des informations opérationnelles. Le respect des dispositions de la protection des données doit être garanti aux différents niveaux. La stratégie retenue sera revue en 2014.

Agence IT

Au vu de la multiplication des réseaux informatiques européens, le besoin de coordination par une agence européenne est apparu. Le 26 juin 2009 la Commission a soumis au Conseil un dossier législatif relatif à la création d'une « *agence pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle dans le domaine de la liberté, de la sécurité, de la justice.* ». Suite à l'adoption de ces textes par les instances successives, il est prévu que l'agence débute ses travaux en janvier 2012. Le siège officiel et administratif de l'agence est établi à Tallinn (Estonie), alors que les centres de calculs existants sont maintenus à Strasbourg. Un centre de calcul de secours, en mesure de reprendre l'ensemble des activités en cas de panne ou de sinistre, fonctionnera à Sankt Johann im Pongau en Autriche. Comme pour les autres agences européennes, l'agence IT travaillera sous l'égide d'un conseil d'administration dans lequel tous les Etats Membres seront représentés.

Proposition de directive relative à l'échange transfrontalier d'informations sur les infractions à la sécurité routière

L'initiative de cette proposition de directive remonte à 2008 mais elle s'est heurtée dans un premier temps à l'hétérogénéité des définitions des infractions routières à travers l'UE. L'objectif de cette directive est de permettre un échange d'informations, respectivement un accès aux informations relatives aux détenteurs de certificats d'immatriculation en vue de la poursuite d'infractions au code de la route. Il s'agit principalement d'infractions constatées par le biais de dispositifs automatisés (p.ex. les radars automatiques). Les questions relatives aux infractions couvertes, au système d'échange utilisé (système dédié ou recours aux échanges Prüm), aux garanties de la protection des données, au moyen d'information de l'automobiliste concerné ont été tranchées par les ministres en charge des transports, mais seront à nouveau débattues devant le Parlement Européen au cours de l'année 2012.

Espace européen de police scientifique 2020

Cette initiative ambitieuse vise à tendre vers une harmonisation du travail de la police scientifique au niveau européen, en établissant à l'horizon 2020 un « espace européen de police scientifique ». L'objectif est de munir les services de police scientifique de structures performantes afin d'améliorer la qualité des preuves recueillies, leur traitement et leur admissibilité devant les juridictions. Une procédure unitaire (« *chain of custody* ») doit être mise en place pour respecter des standards précis du lieu du crime jusque devant la juridiction de jugement. L'ensemble des différents types de preuves est concerné : empreintes digitales, ADN, faux documents, etc. A l'issue de ce processus un régime européen de l'admissibilité des preuves devrait être atteint, permettant la reconnaissance de la qualité de preuve des traces prélevées dans l'ensemble des pays de l'UE. Au cours de l'année 2012 un plan d'action détaillé doit être mis en place.

Programme d'échange de policiers

Ce programme, inspiré du programme ERASMUS d'échange d'étudiants, a été lancé comme projet pilote en avril 2010 par le Conseil. Le but du programme est que des policiers puissent procéder à des échanges dans le cadre de leurs études, pour un apprentissage mutuel, pour une mise en commun de connaissances et de meilleures pratiques. CEPOL et Frontex sont associés à ce projet.

Micro-marquage de l'ensemble des pièces détachées de véhicules (WOVM)⁴

Cette initiative a été lancée sous présidence slovène et vise à ce que toutes les pièces détachées de véhicules soient munies d'une identification unique. Le but est d'endiguer les phénomènes de vol et de dépeçage de véhicules en vue leur revente. Le retour d'expérience de pays ayant procédé à un tel marquage est concluant et permet une réduction substantielle de ce type de vols.

Transfert et utilisation de données passagers (PNR)⁵

Les données PNR consistent en les informations fournies par les passagers aux compagnies aériennes lors de la réservation de leur billet et leur enregistrement. Il faut distinguer deux programmes PNR distincts :

- PNR avec l'Australie, le Canada et les Etats-Unis d'Amérique :

Les accords avec ces pays visent la prévention et le combat du terrorisme. L'UE veille à ce que la transmission des données à des pays tiers soit encadrée, sécurisée et conformes au droit de l'UE, notamment en termes de droit des passagers. Les accords avec les Etats-Unis d'Amérique ont été conclus à titre provisoire en 2007 et l'accord avec le Canada date de 2008. Le Parlement Européen a reporté son vote d'approbation en mai 2010 et a demandé par voie de résolution que de nouveaux accords soient négociés. L'agence européenne des droits fondamentaux et le service juridique de la Commission ont déposé des avis sur ces accords. Les négociations se poursuivent, une proposition de décision de signature a été soumise par le Conseil le 20 mai 2011.

- Développement et mise en œuvre d'un PNR européen :

Ce programme vise la mise en place d'un système par lequel les compagnies aériennes mettent à disposition des autorités nationales européennes les données de passagers de vols internationaux. Il est prévu que les données parviennent à l'Etat membre avant que le passager ne s'y présente. La prévention d'attaques terroristes et la lutte contre les formes graves de criminalité et les enquêtes et poursuites qui y sont liées sont recherchées. Le programme doit permettre la collecte, l'utilisation, la conservation et l'échange entre Etats membres de données PNR. La proposition actuellement discutée prévoit la création d'unités de renseignements passagers et la création d'un fichier de données à caractère personnel.

⁴ WOVM : *Whole of vehicle marking*

⁵ PNR : *Passenger Name Record*

Lutte contre le terrorisme

Des stratégies et des plans d'action ont été mis en place pour la lutte contre le terrorisme et pour la lutte contre la radicalisation et le recrutement. Le 9 septembre 2011 la commissaire européenne Cecilia Malmström a lancé un réseau européen de sensibilisation à la radicalisation, regroupant un large panel de représentants. Les démarches pour réglementer et encadrer le commerce des instruments servant à confectionner des bombes (explosifs, précurseurs, détonateurs) se poursuivent par un plan d'action. Un programme européen pour la protection des infrastructures critiques (EPCIP) a été lancé, de même qu'un dispositif au niveau de l'UE en matière de coordination de crise⁶. La lutte contre le financement du terrorisme et pour accroître la sécurité aérienne est poursuivie.

5.2 La participation luxembourgeoise aux opérations de coopération policière européennes

5.2.1 Les opérations pour le maintien de la paix

Les Balkans restent un endroit de tout premier choix en ce qui concerne la participation de membres de la Police aux opérations pour le maintien de la Paix (OMP).

En 2011, 4 fonctionnaires ont participé à la mission EULEX Kosovo.

De plus la Police a participé avec 4 policiers à la mission de monitoring de l'Union Européenne en Géorgie.

5.2.2 Les missions FRONTEX

Avec une seule frontière extérieure de l'Espace Schengen, qui n'est pas soumise à une pression migratoire spécifique, le Luxembourg contribue à l'effort commun de contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne en s'engageant très fortement dans la solidarité européenne par le biais de ses participations répétées aux opérations menées par l'Agence FRONTEX, tant aux frontières maritimes qu'aux frontières aériennes et terrestres. Ainsi en 2011, le Luxembourg a participé avec du personnel policier dans des opérations de FRONTEX conduites aux frontières aériennes et aux frontières terrestres.

Opérations:

- Opération NEPTUN : 1 participation
- JO Opération FOCAL POINTS 2011: 1 participation
- JO Opération JUPITER 2011: 1 participation
- JO Opération HAMMER 2011: 2 participations

Management Board:

- Management Board meetings (MB): 6 participations
- Annual Bilateral Talks : 1 participation

Groupes de travail:

- Heads of Airport Conference (HOAC): 2 participations
- National Training Coordinator meetings (NTC): 2 participations
- Frontex Risk Analysis Network (FRAN): 5 participations
- Document Specialist Board (DSB): 1 participation

Formations:

- RABIT Induction Training (formation de base): 2 participations
- Mid-level course: 1 participation

RABIT Mission Grèce: 3 participations

A côté des opérations, formations et groupes de travail repris in extenso ci-dessus, la Police Grand-Ducale a participé à plusieurs séminaires et conférences organisés par l'Agence FRONTEX dans des domaines comme la biométrie et les nouvelles évolutions en matière de contrôle frontalier. Il s'y ajoute

⁶ Crisis Coordination Arrangements - CCA

que la Police établit mensuellement des fichiers statistiques et les analyses y afférentes dans le cadre du projet FRAN d'analyse des risques.

Actuellement le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition de FRONTEX en cas de besoin divers équipements techniques dans le domaine de la vérification des documents de voyage.

5.2.3 Le traité Benelux / les contrôles trafic / Hazeldonk

Dans le cadre du traité Benelux, 60 actions et/ou demandes d'entraide ont été réalisées:

- 18 demandes d'entraide policière, tels maintien de l'ordre, demandes de chiens de pistage/drogues ou lors de dispositifs spéciaux (départs en vacances, contrôles lors de fêtes...). Plusieurs de ces actions ont été combinées avec les opérations susmentionnées ;
- 7 missions de protection rapprochée ont été effectuées dans le cadre Benelux ;
- 3 actions communes Belgique, France, Luxembourg; « opérations FIPA » dans le cadre du contrôle du trafic transfrontalier entre la Belgique, le Luxembourg et la France.

Résultats	
voitures contrôlées	2780
trains contrôlés	12
personnes contrôlées	1752
personnes arrêtées	4
contrôles alcotests	850
alcotests positifs	43
retrait permis de conduire	21
pv code de la route	111
saisie armes prohibées	3
saisie héroïne	1g
saisie cocaïne	1.5 g
saisie cannabis/haschisch	798.8 g
champignons	40 g
pv drogues	28

5 actions Hazeldonk dans le domaine du trafic de stupéfiants entre les pays du Benelux et la France ont eu lieu.

Résultats	Luxembourg
voitures contrôlées	276
personnes contrôlées	576
personnes arrêtées	2
saisie armes prohibées	1
saisie héroïne	2 g
saisie cannabis	465,4 g

5.2.4 Le Traité de Prüm

Dans le cadre du Traité de Prüm, 45 actions communes ont été réalisées soit sur initiative de nos voisins soit sur initiative de la PGD. A part quelques contrôles communs en matière de circulation routière, la majeure partie des actions était une présence policière par des patrouilles mixtes lors de grandes organisations publiques telles que : F1 à Spa/Francorchamps, Marathon ING à Luxembourg, concert musique techno Nature One, diverses fêtes populaires et Fêtes du Vin, ou encore le marché de Noël à Trèves.

Dans le cadre de la Présidence polonaise et hongroise du Conseil de l'Union européenne, la Police a participé à 3 opérations de grande envergure européennes:

- AUTOMOTOR - opération de contrôle du trafic de véhicules volés ;
- DEMETER - opération de contrôle du flux de l'immigration illégale ;
- 24 BLUE - opération de contrôle dans le réseau du chemin de fer européen.

5.2.5 Le Centre de coopération policière et douanière

En 2011, le bureau luxembourgeois du Centre de coopération policière et douanière (CCPD) a enregistré 7.949 demandes (en 2010 : 7.424) introduites par les autorités suivantes :

	2010	2011
Police	6.169	6.796
Ministère	113	180
Parquet	1.055	854
Douanes et accises	80	67
Tribunal d'arrondissement	7	52
Total :	7.424	7.949

Les demandes introduites par la Police, le Ministère ainsi que le Tribunal d'Arrondissement (cabinet du juge d'instruction) ont considérablement augmenté, tandis que les demandes introduites par le Parquet et l'Administration des Douanes et Accises ont légèrement diminué.

Sur les 7.949 **demandes produites** par la délégation luxembourgeoise, 11.830 demandes ont été envoyées vers les Etats suivants:

Total : en 2011 (en 2010)	Allemagne	Belgique	France
11.830 (10.022)	3.074 (2.421)	3.356 (2.614)	5.400 (4.987)

Le nombre des demandes produites est inférieur ou égal au nombre des demandes envoyées, car la même demande peut être envoyée à plusieurs pays.

Le bureau luxembourgeois a fourni 21.207 réponses en 2011 (en 2010 : 25.880).

Cette diminution s'explique en grande partie par une forte régression des demandes d'identification de propriétaires de véhicule ayant commis des infractions au code de la route (vitesse-radar).

De ces 21.207 (25.880) demandes reçues, 7.302 (17.368) concernent l'identification de propriétaires de véhicules ayant commis des infractions au code de la route et se répartissent comme suit :

Total : en 2011 (en 2010)	Allemagne	Belgique	France
7.302 (17.368)	75 (6.231)	5.827 (9.430)	1.400 (1.707)

Il faut donc constater une forte diminution des demandes concernant les infractions au code de la route. La délégation allemande a enregistré à elle seule une diminution de 98 % par rapport à 2010 tandis que le volume des demandes de la délégation belge a régressé de 38 %.

La réduction des demandes allemandes s'explique par le fait que depuis peu les collègues allemands ont individuellement accès au système PRÜM permettant entre autre l'identification des propriétaires de véhicules étrangers.

Ne sont pas inclus les identifications dans le cadre des demandes introduites par le Centre de transmission de Rennes pour les radars automatiques dans les départements Moselle et Meurthe et Moselle (45.027).

5.2.6 Schengen

Dans le cadre de la coopération prévue par les accords de SCHENGEN, il faut distinguer entre l'échange de données opérationnelles prévu par les articles 39, 40, 41 et 46 de la Convention d'application de SCHENGEN et les données informatiques fournies par le SIS (Système d'information SCHENGEN).

Observations transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Autriche	2	0	0	0	0	0	0	0
Allemagne	11	23	15	18	14	14	14	12
France	9	8	7	9	11	15	15	17
Belgique	3	4	4	2	1	2	4	3
Pays/Bas	6	0	1	1	0	1	1	0
Espagne	0	0	0	0	0	0	0	0
Italie	0	0	0	2	0	0	0	0
Danemark	0	0	0	0	0	0	1	0
Suisse	0	0	0	0	0	0	1	1
Suède	0	1	0	0	0	0	0	0
Total :	31	36	27	32	26	32	36	33

Observations transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Allemagne	0	1	0	1	5	3	1	3
France	1	1	0	1	1	3	5	6
Belgique	3	3	1	2	3	7	10	8
Pays/Bas	0	2	0	0	2	4	3	1
Suisse	0	0	0	0	0	0	0	1
Total :	4	7	1	4	11	17	19	19

Poursuites transfrontalières par des unités étrangères sur notre territoire

En 2011, il n'y a eu deux (2) poursuites transfrontalières d'unités étrangères sur le territoire luxembourgeois (en 2006 : 0 ; en 2007 : 3 ; en 2008 : 0 en 2009 : 0 ; en 2010 : 0).

Poursuites transfrontalières par les unités de la Police Grand-Ducale à l'étranger

En 2011, il y a eu 1 poursuite transfrontalière d'unités luxembourgeoises vers les Etats limitrophes (en 2006 : 2 ; en 2007 : 1 ; en 2008 : 0 en 2009 : 0 ; en 2010 : 0).

Le Système d'Information Schengen (SIS) a permis en 2011 au Luxembourg de localiser:

Personnes recherchées pour arrestation	18
Ressortissants non communautaires signalés comme étrangers indésirables	6
Personnes signalées disparues	447
Personnes recherchées par les autorités judiciaires	33
Personnes signalées en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	8
Véhicules signalés en vertu de l'article 99,2 (surveillance discrète)	5
Véhicules signalés en volés	203
Documents d'identité volés	79
Documents blancs volés	0
Armes à feu volées	1

5.2.7 Europol

Par le biais du bureau luxembourgeois de liaison auprès d'Europol, il y a eu un important échange d'informations avec les autres Etats membres et les parties tierces (ceux avec contrat opérationnel), notamment dans le cadre d'affaires de trafic de stupéfiants, d'escroquerie (cartes de crédit) et de blanchiment d'argent ainsi que vol avec effraction.

2262 messages ont été adressés au Luxembourg, qui de son côté a fourni 960 réponses.

Le tableau ci-dessous renseigne sur le nombre de messages par groupe d'infraction. Une requête ou une réponse peuvent donner lieu à plusieurs messages se rapportant à différents groupes d'infractions.

p.ex. : Une seule requête peut donner lieu à la fois à des messages portant sur des coups et blessures, du trafic d'êtres humains et du blanchiment d'argent.

Messages par genre de délits	envoyés	reçus	Total
Bodily Injury	95	140	235
Child Abuse	12	31	43
Child Pornography	10	42	53
Computer Crime	23	51	74
Corruption	20	24	44
Counterfeiting and Product Piracy	16	32	48
Crime Area Other	12	18	30
Cultural Goods Crime	9	13	22
Drugs Trafficking	277	732	1009
Environmental Crime	3	11	14
Forgery of Administrative Documents	46	84	130
Forgery of Means of Payment other than Money	64	133	197
Forgery of Money	29	128	157
Fraud and Swindling	111	249	360
Illegal Immigration	80	157	237
Kidnapping and Hostage Taking	9	14	23
Money Laundering	88	241	329
Motor Vehicle Crime	41	68	109
Murder	59	92	151
Nuclear and Radioactive Crime	5	20	25
Racism and Xenophobia	8	19	27
Racketeering and Extortion	34	60	94
Robbery	134	298	432
Terrorism	81	219	300
Trade in Endangered Animal and Plant Species	9	29	38
Trade in Hormonal Substances	6	9	15
Trade in Human Organs and Tissue	3	9	12
Trafficking in Human Beings	55	104	159
Weapons and Explosives	91	209	300
Total:	1.430	3.236	4.667

5.2.8 OIPC – Interpol

Les activités INTERPOL du Luxembourg sont détaillées comme suit :

Luxembourg	2010*	2011
envoi	3.081	2.156
réception	4.887	4758

* Au 14 février 2010 le Service des Relations Internationales, bureau OIPC-Interpol a effectué un basculement vers une nouvelle application informatique afin d'améliorer la gestion, le flux et le suivi des tâches. Du fait d'un nouvel ordonnancement, plus efficace, des télégrammes par dossiers, le comptage en envoi/réception est affecté et ne porte plus sur les mêmes chiffres que par le passé.

5.3 Réunions et voyages à l'étranger

Le tableau ci-dessous reflète le nombre de voyages à l'étranger afin de participer à des réunions aux formations :

Bugdet	Libellé	Nombre voyages	Nombre jours
POLICE	Interpol	15	40
	Europol	37	124
	JAI	16	23
	SIS-Schengen	55	81
	CEPOL	17	67
	BENELUX	31	31
	ATLAS	8	37
	Formation	295	1549
	Frontex	49	352
	Divers	898	2213
MAE	Rapatriements	197	292
JUSTICE	CRI	208	294
Total :		1.826	5.103

6 Les ressources humaines

6.1 Le personnel à statut policier

Dans le cadre de la politique pluriannuelle du Gouvernement, les engagements des années précédentes ont été poursuivis en 2011 en vue d'atteindre l'effectif légal maximal de 2070 policiers, tel que fixé par la loi du 22 juillet 2008 portant sur le renforcement des effectifs de la Police et modifiant la loi modifiée du 31 mai 1999 sur la Police et l'Inspection générale de la Police.

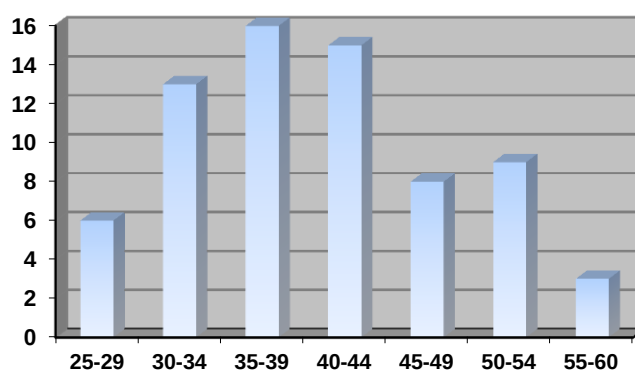
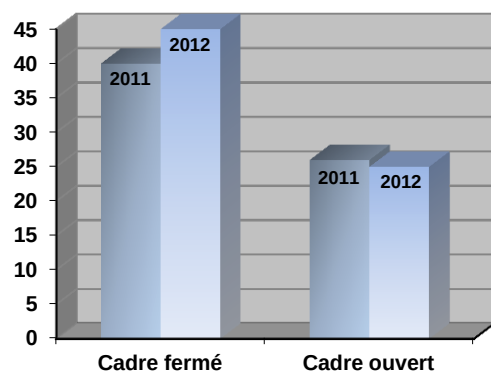
En 2011, 238 déplacements ont été effectués au sein de la Police. Les changements d'affectation ont eu lieu tous les mois, suite à la publication des postes vacants. Ces déplacements ont respecté dans la plus large mesure les desiderata du personnel policier exprimé lors du sondage précédant les changements mensuels et ont visé la conformité aux dispositions concernant le périmètre d'habitation applicables depuis le 1^{er} janvier 2005.

6.1.1 Le cadre supérieur

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre supérieur au 1^{er} janvier 2012 est de 70 (en 2010 : 66).

En 2011 4 nouveaux stagiaires ont été recrutés pour intégrer l'Ecole des Officiers de la Police Fédérale à Bruxelles en octobre 2011. Le nombre de stagiaires en formation au 1^{er} janvier 2012 s'élève à 7. Les stagiaires recrutés en 2010 seront assermentés en février 2012. Il n'y a pas eu de changements de carrière de l'inspecteur vers le cadre supérieur en 2011.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2012, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre supérieur.



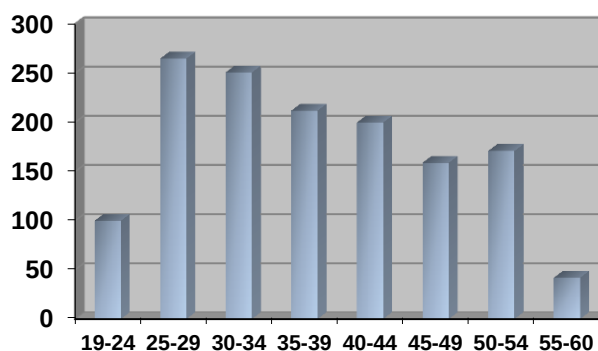
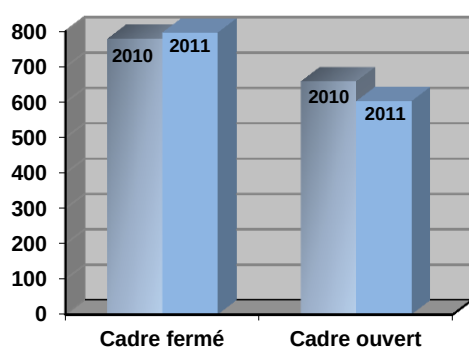
6.1.2 Le cadre des inspecteurs

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des inspecteurs au 1^{er} janvier 2011 est de 1430 (en 2010 : 1400).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 53 inspecteurs-adjoints de la 11^e promotion ont été assermentés en septembre 2011 ;
- 54 volontaires de la 12^e promotion, dont 1 redoublant de la 11^e promotion pourront être opérationnels comme inspecteurs de Police le 20 septembre 2012, à condition de réussir leurs études ;
- l'examen-concours organisé en juillet 2011 a permis le recrutement de 42 candidats constituant la 13^e promotion. Une première phase de formation de 3 mois a eu lieu au Centre Militaire de Diekirch et 34 volontaires ont eu accès à l'Ecole de Police au 1^{er} janvier 2012.

Les tableaux suivants retracent l'évolution du cadre fermé et ouvert au 1^{er} janvier 2011 et au 1^{er} janvier 2012, ainsi que la répartition selon l'âge au sein de la carrière du cadre des inspecteurs.



6.1.3 Le cadre des brigadiers

Le nombre total de fonctionnaires affectés au cadre des brigadiers au 1^{er} janvier 2012 est de 204.

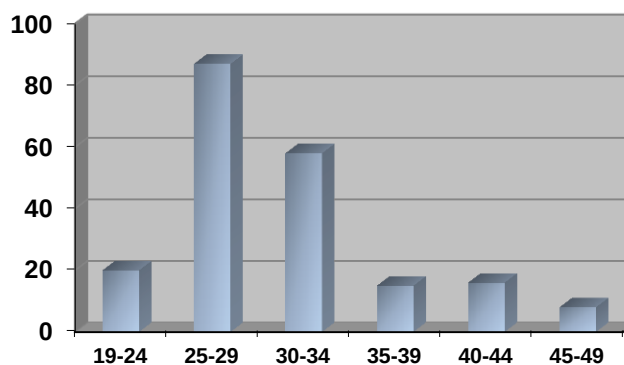
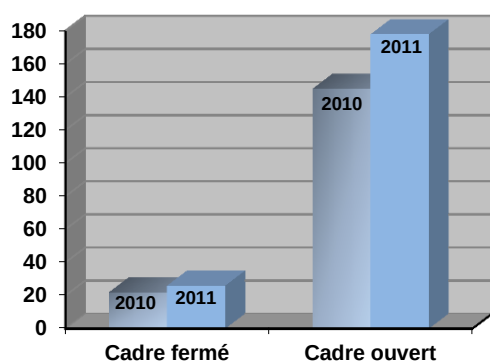
Les engagements nouveaux ont fait progresser l'effectif net du cadre des brigadiers de 15 personnes en 2011 (189).

L'évolution des effectifs s'est poursuivie comme suit:

- 16 brigadiers de la 22^e promotion ont été assermentés en mars 2011 ;
- 9 candidats de la 23^e promotion pourront être opérationnels comme brigadiers fin mars 2012, à condition de réussir leurs études.

La différence entre le nombre total et le renfort s'explique par les changements de la carrière du brigadier vers la carrière de l'inspecteur (1 en 2011).

Les tableaux tracent l'évolution du cadre fermé et ouvert entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2012, et présentent la répartition selon l'âge au sein de la carrière du brigadier.



6.1.4 Le personnel à statut civil

Le personnel civil continue à assurer une mission importante au sein des activités de la Police. Le personnel civil complète le personnel policier sur le plan technique et administratif, il permet le redéploiement de personnel policier pour ses missions de sécurité intérieure.

Le personnel civil au sein de la Police comprend :

- les carrières des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat, au total 211 personnes, dont 61 fonctionnaires, 108 employés et 42 ouvriers. De ces personnes, 40 employés et 14 ouvriers bénéficient du statut du travailleur handicapé et sont engagés par le biais de l'administration gouvernementale ;
- le personnel détaché de la WSA auprès de la Police, actuellement au nombre de 16 personnes, affiche une baisse de 8 personnes par rapport au 1^{er} janvier 2011;
- les chômeurs engagés par mesure d'occupation temporaire indemnisée ou de contrat d'aide à l'emploi (actuellement 22 personnes).

En 2011, les recrutements suivants ont eu lieu :

- 5 employés de la carrière « C » au profit de la Circonscription régionale Luxembourg, en remplacement de personnel de la Ville de Luxembourg détaché auprès de la Police Grand-Ducale jusqu'en juillet 2011;
- une personne bénéficiant du statut du travailleur handicapé a été recrutée pour les besoins de l'Ecole de Police, dans la carrière de l'employé B1 ;
- un ouvrier de la carrière B dans le statut du travailleur handicapé a été recruté au profit de la Direction du Budget et Equipement.

La situation actuelle risque de poser problème à moyen terme. Le personnel de la WSA n'est pas remplacé lors de son départ à la retraite, ce qui crée des déficiences dans le fonctionnement de certains services. De même, il y a lieu de relever que 8% du personnel civil est constitué de personnes bénéficiant actuellement de mesures de lutte contre le chômage. Elles sont obligées d'accepter des emplois lorsque l'opportunité se présente, ce qui crée une fluctuation importante du personnel (33 départs et remplacements en 2011), qui, de plus, doit être à chaque fois nouvellement formé, sans parler des problèmes de secret professionnel et de confidentialité, qui risquent de se poser. Finalement, pas moins de 25% du personnel civil sont des personnes bénéficiant du statut de travailleur handicapé. Une des raisons pour cette évolution est le fait qu'il s'agit quasiment de la seule source de recrutement à laquelle la Police peut encore avoir recours pour obtenir des renforcements indispensables en personnel civil, avec toutes les restrictions inhérentes à ce statut.

6.2 Les accidents de service

En 2011, le nombre d'accidents de service déclarés à la Direction des Ressources Humaines au 31 décembre s'élève à 165. Ce chiffre représente une diminution de 19 accidents déclarés par rapport aux 184 accidents de 2010.

Le nombre des policiers blessés s'élève à 172.

L'origine des accidents est détaillée comme suit :

- 91 accidents durant le travail dont 38 rébellions ;
- 18 accidents de trajet ;
- 37 accidents de sport ;
- 19 accidents lors de la formation des volontaires de Police.

6.3 Les rébellions

Afin de pallier au nombre croissant de rébellions la Police a, dans le sillage de l'étude de l'Inspection Générale de la Police (IGP) sur les accidents de travail au sein de la Police de 2005 à 2008, procédé à une étude sur les rébellions.

Un plan d'action a été élaboré et mis en œuvre.

Notons que le tableau « autres infractions contre les personnes » du chapitre 2.2.2.2. affiche une hausse considérable des infractions contre les personnes en général.

6.4 Les effectifs de la Police au 01.01.2012

		2011	2012
Personnel à statut policier	Policier cadre supérieur	66	70
	Inspecteurs	1400	1430
	Brigadiers	189	204
	Sous-total	1655	1704
Personnel civil* *(y compris statut handicapé embauché à travers l'administration gouvernementale)	Fonctionnaires civils	63	61
	Employés	100	108
	Ouvriers	40	42
	Sous-total	203	211
Personnel temporaire/externe	Externes (WSA, CAE, OTI)	45	40
	Détaché d'autres administrations	4	4
	Sous-total	49	44
Volontaires	Volontaires Inspecteur	105	86
	Volontaires Brigadier	16	9
	Sous-total	121	95
Grand Total		2028	2053

6.5 La formation

6.5.1 Le cadre supérieur

La Direction des Ressources Humaines assure le suivi de la formation de base et de la formation continue du cadre supérieur.

6.5.1.1 La formation de base

Les stagiaires recrutés sur diplôme universitaire suivent leur formation professionnelle à l'Ecole Nationale des Officiers de la Police Fédérale belge à Bruxelles.

Au 31.12.2011, 4 candidats suivent la formation préparatoire et 3 candidats sont en 2ème année de formation à l'Ecole de Police pour officiers à Bruxelles.

6.5.1.2 La formation continue

21 membres du cadre supérieur ont suivi des cours de formation continue à l'étranger et à l'INAP dont :

- 12 cadres supérieurs ont participé à 34 différents cours de management public organisés par l'INAP ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi une formation auprès de ERA (Europäische Rechtsakademie) ;
- 12 cadres supérieurs ont suivi des séminaires à la Deutsche Polizeihochschule à Münster ;
- 5 cadres supérieurs ont suivi des formations spécialisées en Allemagne (Landespolizeischule Rheinland-Pfalz, Munich, Trèves, BKA, AKADPOL) ;
- 11 cadres supérieurs ont suivi la formation « AMOK » à l'école catholique à Trèves ;
- 2 cadres supérieurs ont suivi des séminaires auprès de « International Pearl Fishers ».

6.5.2 Les inspecteurs et les brigadiers

Conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 27 avril 2007 déterminant les conditions de recrutement, d'instruction et d'avancement du personnel policier, l'Ecole de Police assure la formation de base et la formation continue pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

En 2011, l'Ecole de police a organisé les cours suivants :

- Formation de base : 82 formateurs ont presté 2470 heures de cours
- Formation continue et spéciale : 80 formateurs ont presté 440 heures de cours.

Le conseil de formation forme l'organe consultatif du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région en matière de formation de base. Il s'est réuni 3 fois en 2011. Placé sous la présidence du directeur de l'Ecole de Police, il comprend un représentant du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région, un représentant du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, deux représentants de l'Ecole et un candidat des différentes promotions ainsi qu'un membre de la représentation du personnel pour les carrières de l'inspecteur et du brigadier.

Au mois de février 2011 a eu lieu l'examen-concours ainsi que l'examen d'admission définitive pour la carrière du brigadier de Police.

Au mois de juillet 2011 a eu lieu l'examen-concours pour la carrière de l'inspecteur de Police.

6.5.2.1 Les formations particulières dispensées par les centres nationaux

Outre les activités d'instruction dispensées par son cadre permanent, les instructeurs issus du Corps de la Police ou d'intervenants externes, l'Ecole de Police fait intervenir ses quatre centres nationaux qui assurent en particulier :

L'instruction tactique 2011 (Centre National de Tactique Policière : CNTP)

Le CNTP a organisé des séminaires MSI (Mesures de Sécurité Individuelles) et a instruit le concept « AMOK » dans le cadre de la formation de base lors de l'instruction tactique pour la promotion de l'inspecteur et du brigadier (par groupes de 20 personnes) :

- MSI pour la promotion de l'inspecteur au mois de janvier 2011 : 3 x 3 jours = 9 jours
- MSI pour la promotion du brigadier au mois de juillet 2011 : 1 x 3 jours = 3 jours
- Instruction du concept AMOK – promotion de l'inspecteur 2011 : 2 x 2 jours = 4 jours
- Instruction du concept AMOK – promotion du brigadier 2011 : 1 x 2 jours = 2 jours

Le CNTP a assuré dans le cadre de la formation de base (1^{ère} année), les cours suivants (160hrs):

- Alerte de Police
- Barrage routier
- Mission de renseignement – police administrative
- Personnes disparues
- Menace et alerte à la bombe
- Services d'ordre et de sécurité
- Loi sur les armes et munitions – armes prohibées et armes soumises à autorisation

Durant l'ITR (Instruction Tactique de Révision), le CNTP a organisé des exercices tactiques pendant 1 journée.

Le CNTP a organisé la formation continue tactique, sous forme de théorie, de mise en situation et d'instruction de concepts tactiques des membres du cadre policier affectés aux unités régionales, aux SREC et aux SPJ.

- FOCO 2011 : 60 x 4 heures = 240 heures
- FOSPE-JUD : 2 x 4 heures = 8 heures

En plus, le CNTP a offert des exercices d'intervention pour des groupes entiers (max. 14 personnes) des différents centres d'intervention (en 2011, 2 demi-groupes des CI-Differdange et Dudelange et 1 groupe du CI-Esch/Alzette).

- FOSPE groupes CI : 3 x 1 jour

Deux membres du CNTP ont participé à l'ITB du 1^{er} septembre 2011 jusqu'au 2 janvier 2012 et un membre du CNTP a organisé des cours théoriques et pratiques pendant l'ITB.

En 2011 tous les membres du CNTP ont

- organisé, préparé et participé à la journée sportive de la Police ;
- participé au cours « violence domestique » pour le volet tactique policière ;
- participé au cours « Rollenspiele » du psychologue de la Police pour le volet tactique policière (5 jours).

L'éducation physique (Centre National de Sport : CNS)

Le CNS assure tout au long de l'année scolaire, par des heures hebdomadaires en matière de course à pied, musculation, natation et self-défense, une préparation des candidats au test final sportif qui a lieu à la fin de l'année scolaire.

Le CNS organise différents cours permettant aux candidats d'acquérir et de maintenir à niveau des aptitudes et techniques physiques de maîtrise de la violence. Ce concept global comprend des cours de base ainsi qu'une formation continue (FOCO) en matière de matraque (« Tonfa »), « Maîtrise de la violence » et « Pepperspray ».

Une fois en service actif, les intéressés participeront dans une deuxième phase à 2 journées de formation continue annuelle, composées entre autres d'un recyclage dans les matières précitées. Ont eu lieu les formations suivantes :

- 22 cours de 2 heures de formation continue « Recyclage, menottage et Tonfa » au sein de la formation continue judiciaire ;
- 60 cours de 2 heures de « techniques de défense, maniement du Tonfa, Pepperspray et menottage » pour les fonctionnaires de la formation continue générale ;
- 12 cours de 2 heures de « techniques de défense, maniement du Tonfa, Pepperspray et menottage » pour les fonctionnaires de la formation continue Circulation ;
- 1 recyclage « Tonfa » de 4 heures pour 7 fonctionnaires en dehors du cadre de la FOCO.

Outre ces formations citées ci-dessus, le CNS a offert et réalisé les formations suivantes :

- 9 séances de « course/natation/tir » pour l'insigne USPE auxquelles ont participé 17 fonctionnaires en service ;
- 2 cours de 3 heures « moyens de transport et de contrainte » pour fonctionnaires en service ;
- 2 cours de 3 heures « défense contre armes » pour fonctionnaires en service ;
- le CNS a participé à la course « RUN FOR FUN » à Echternach avec 10 candidats de l'Ecole de Police ;
- le CNS a participé avec 2 cadres permanents et 8 candidats de l'EP au « Relais pour la vie » à la Coque, organisé par la Fondation luxembourgeoise contre le cancer ;
- 2 formations de nageur-sauveteur (1ier et 2ème degré) ont été organisées pour les candidats de l'Ecole de Police.

La conduite de véhicules (Centre National de Conduite : CNC)

Dans le cadre de la formation de base, le CNC a initié tous les candidats à la conduite d'un véhicule de service. Il a aussi organisé des cours de conduite EP à Colmar/Berg et il a assumé des séminaires de circulation ainsi que des cours « instruction routière et règlements spécifiques » pour candidats inspecteurs et brigadiers.

En 2011, le CNC a organisé les formations suivantes :

- Cours de formation continue "conduite" à Colmar/Berg : 24 lundis ;
- Cours de conduite pour candidats inspecteurs et brigadiers à Colmar/Berg : 3 lundis ;
- Cours sur simulateur de conduite pour tous les candidats EP (inspecteurs et brigadiers) ;
- Cours de recyclage moto à Colmar/Berg : 6 demi-journées ;
- 1 pré-stage moto de 4 jours ;
- 1 stage moto exceptionnel de 2 jours ;
- 1 formation de base moto à 21 jours (4 jours/semaine) ;
- 1 cours « spécialiste auto » à 2 jours ;
- 7 cours « accident avec un véhicule de service » d'une demi-journée ;
- 62 permis de conduire dont 10 de la catégorie B+E, 19 de la classe C1, 5 de la classe C et 29 de la classe D1 ;
- 2 journées entières (Weekend) "Fit for your bike" à Colmar/Berg (en collaboration avec le Ministère des Transports) ;
- Initiation APC d'une journée.

Le CNC a participé à :

- la journée de la Police ;
- au comité de rédaction du "Code de la route populaire" à la Sécurité routière.

L'instruction de tir (Centre National de Tir : CNT)

Pendant leur formation de base, les candidats ont bénéficié en moyenne de 98 heures de tir lors de l'Instruction Tactique de Base, de 66 heures en 1ère année et de 48 heures en 2ème année de formation.

Dans le cadre de la formation continue, le personnel policier est passé à 2.630 reprises au CNT pour participer aux tirs obligatoires. 230 policiers ont dû participer à 1 tir de rappel pour manque de résultats de tir satisfaisants.

Le CNT a participé à :

- 4 concours de tir à l'étranger ;
- 1 moniteur a participé pendant 2 semaines au stage de « tireur opérationnel » auprès de la Police Nationale à Paris ;
- deux moniteurs ont participé à une réunion de travail de 2 jours, à Biberach en Allemagne, concernant le système de tir interactif MILO.

6.5.2.2 La formation continue

La formation continue vise à mettre à jour et à compléter les connaissances professionnelles ainsi que le savoir-faire du fonctionnaire de Police. Dans ce cadre, il y a lieu de mentionner les formations détaillées ci-après :

Formation continue P7/P7bis générale

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue se composant d'une part d'une journée d'instruction et d'autre part d'une séance de tir. Chaque cycle est réparti en deux groupes allant jusqu'à 28 fonctionnaires par groupe.

Formation continue P7/P7bis judiciaire

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 6 cycles de formation continue se composant d'un côté d'une journée d'instruction et de l'autre côté d'une séance de tir. Chaque cycle est réparti en deux groupes allant jusqu'à 14 fonctionnaires par groupe.

Formation continue générale

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 30 cycles de formation continue, se composant de 2 journées formations contiguës avec 28 participants par cours suivis :

- soit d'une séance de tir, espacée de quelques mois ;
- soit d'une journée entière (tous les 3 ans) de recyclage en conduite automobile au Centre de formation pour conducteur à Colmar/Berg.

Chaque cycle est réparti en deux groupes, 14 fonctionnaires par groupe.

Formation continue judiciaire

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 11 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 14 fonctionnaires.

Formation continue du personnel policier administratif

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 7 séances de tir (2 x 14 fonctionnaires) et une séance de tir supplémentaire. Il n'y avait pas de volet théorique en 2011.

Formation continue du personnel civil

En 2011, le personnel civil a pu suivre des formations proposées par l'INAP.

Formation continue circulation

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 7 cycles de formation continue, se composant de 2 journées et d'une séance de tir supplémentaire. Chaque cycle regroupe 12 fonctionnaires.

6.5.2.3 La formation de promotion

La formation de promotion vise à approfondir les connaissances générales des fonctionnaires de Police en vue de pouvoir accéder aux grades du cadre fermé.

32 cadres supérieurs ont été inscrits à des cours de management public organisés par l'INAP.

84 fonctionnaires du cadre policier et civil ont été inscrits à l'INAP aux cours en matière d'informatique et de connaissance des nouveaux textes légaux.

En 2011, 66 candidats se sont présentés à l'examen de promotion et 55 candidats ont réussi l'examen. Des cours pour futurs officiers de police judiciaire n'ont pas été organisés, vu les dates reportées de l'examen en 2012.

En outre 24 brigadiers ont suivi les cours préparatoires en vue de leur avancement. 13 candidats se sont présentés à l'examen de promotion et 9 ont réussi l'examen.

6.5.2.4 La formation spéciale

L'objectif de la formation spéciale est d'initier ou de parfaire les connaissances des membres du Corps dans l'exercice d'attributions particulières au sein de la Police. Les cours de formation spéciale ont en principe lieu à l'Ecole de Police.

Formation spéciale « Judiciaire »

Le cours de formation spéciale « Judiciaire » est :

- obligatoire pour les policiers affectés au Service de Police Judiciaire ou dans un Service de Recherche et d'Enquête Criminelle (SREC) ;
- ouvert aux policiers intéressés par la matière et dont la candidature a été retenue.

En 2011, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 10 jours pour 17 policiers.

Au mois de septembre 2011 le CNT a organisé une formation spéciale de tir de 2 jours dans le cadre de la formation « Enquêteurs ».

Formation spéciale « Opérateur CIN/CIP »

Le cours de formation spéciale « Opérateur CIN/CIP » composé de 2 journées est obligatoire pour les policiers qui sont ou qui vont être affectés au Centre d'Intervention National (CIN) respectivement à un Centre d'Intervention Principal (CIP) comme opérateur. En 2011, l'Ecole de Police a organisé 2 cours de 3 jours pour un total de 20 participants.

Formation spéciale « Police de Proximité »

Le cours de formation spéciale « Police de Proximité » est obligatoire pour tous les policiers affectés en 2011 à un Commissariat de Proximité (CP) pour la première fois dans leur carrière. En 2011, l'Ecole de Police a organisé 1 cours pour 28 policiers.

Formation spéciale « pré-stage moto (motocycliste partie 1) »

La réussite du pré-stage moto est un pré requis pour les fonctionnaires qui veulent s'inscrire à la formation spéciale « Le motocycliste ». En 2011, l'Ecole de Police a organisé 1 cours à 4 jours pour 6 policiers.

Formation spéciale « Motocyclistes (motocycliste partie 2)»

Cette formation spéciale est obligatoire pour les policiers, qui sont ou vont être affectés à l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ou à un Service Régional de Police de la Route (SRPR). En 2011, l'Ecole de Police a organisé 1 cours d'une durée de 5 semaines pour 4 policiers.

Formation spéciale « Le pilotage de voitures »

Cette formation spéciale est obligatoire à la fois pour les policiers, qui sont ou vont être affectés soit à l'Unité Spéciale, soit à l'Unité Centrale de Police de la Route ou à un Service Régional de Police de la Route. En 2011, l'Ecole de Police a organisé 1 cours de 2 jours pour 6 policiers.

Formation spéciale Agent local « Drogues »

La formation spéciale d'Agent local « drogues » est obligatoire pour tous les policiers exerçant cette fonction. L'Ecole de Police a organisé en 2011, 1 fois une 1/2 journée de formation continue spéciale pour 99 policiers.

Formation spéciale Agent local « Ecofin »

L'Ecole de Police a organisé en 2011 2 cours de formation continue « ECOFIN » d'une durée de 1 journée pour 34 policiers.

Formation spéciale « Interventions policières en groupe d'un centre d'intervention »

Cette formation spéciale s'est adressée aux membres d'un même groupe d'un centre d'intervention de la région d'Esch (Dudelange et Differdange). En 2011, l'Ecole de Police a organisé 3 journées de formation pour un total de 40 policiers.

Formation spéciale particulière « Besseren Umgang mit Stress a Konflikten »

Le but de cette formation est d'apprendre à mieux gérer des situations de stress et de conflit grâce à des techniques pratiques. Le cours s'adresse à tous les policiers et au personnel civil ayant au moins 5 ans de service.

L'Ecole de Police a organisé en 2011 2 cours d'une durée de 3 jours d'initiation pour 23 policiers et personnel civil et 2 recyclages de 2 jours pour 22 participants.

Formation spéciale particulière « Accident avec un véhicule de service »

Cette formation spéciale particulière s'adresse à tous les policiers et à tout le personnel civil étant à l'origine d'un accident avec un véhicule de service (auto ou moto).

L'Ecole de Police a organisé en 2011, 7 cours d'une durée de 1/2 jour pour 15 policiers et personnel civil.

6.5.2.5 Les conférences / les séminaires

Les différentes conférences organisées par l'Ecole de Police en collaboration avec la DRH s'adressent aux policiers qui désirent élargir leurs connaissances dans des matières spécifiques.

L'Ecole de Police a organisé en 2011 :

- 2 conférences « Technique d'audition » de 2 jours pour 29 fonctionnaires ;
- 2 séminaires « Chef d'unité » de 5 jours pour 38 fonctionnaires ;
- 1 séminaire « Brandermittlung Grundmodul » de 1 x 5 jours pour 22 fonctionnaires de la Police et 2 fonctionnaires externes.

6.5.2.6 Activités de partenariat

En collaboration avec le Self-Défense Club de la Police Grand-Ducale (SDC), un certain nombre d'activités ont été organisées :

- Des ateliers d'initiation à la self-défense lors de partenariats aux différentes écoles ;
- Des cours de self-défense à différents clubs-sénior ;
- Des présentations lors de portes-ouvertes ;
- Des cours de self-défense pour le personnel enseignant de différentes.

En partenariat avec la « Landespolizeischule, Fachhochschule für öffentliche Verwaltung-Fachbereich Polizei » du Rhénanie-Palatinat à Hahn-Flughafen, 3 étudiants-policier allemands ont suivi un stage opérationnel de 5 jours au sein d'unités territoriales des circonscriptions de Diekirch et de Grevenmacher et 6 volontaires de police luxembourgeois ont suivi un stage d'une semaine auprès d'unités opérationnelles de Trèves, de Schweich et de Saarburg en Allemagne.

6.5.2.7 Formation spéciale à l'étranger

304 membres de la Police ont suivi 183 différents cours de formation spéciale à l'étranger :

- Le Service de Police Judiciaire (SPJ) a participé à des cours de spécialisation auprès d'écoles de police telles que l'Akademie der Polizei Baden-Württemberg, le BKA Wiesbaden, la Landespolizeischule Rheinland-Pfalz, Landesamt für Ausbildung, Fortbildung und Personalangelegenheiten der Polizei Nordrhein-Westfalen et Service de Coopération Technique Internationale de Police (SCTIP). Des thématiques telles que la police technique, les stupéfiants, la protection des mineurs, la criminalité économique et financière, les délits sexuels, le terrorisme, l'immigration clandestine, la criminalité sur Internet, incendie, « Leichensachbearbeitung/ Todesfallermittlungen » y ont été traitées ;
- Les Services de Recherche et d'Enquêtes Criminelles (SREC) des circonscriptions régionales ont participé à 14 cours au total dans des écoles de police à l'étranger, tout comme leurs collègues du SPJ ;
- La section canine de l'Unité de Garde et de Réserve Mobile (UGRM) a assisté à plusieurs formations spécifiques en Allemagne en matière de garde et de protection, de détection d'explosifs et de stupéfiants ;
- Le personnel de l'Unité Spéciale de la Police (USP) a suivi des stages de perfectionnement à l'étranger dans les domaines suivants : escalade, formation tactique et technique opérationnelle, manipulation d'explosifs, tireur de précision, négociateur, protection des hautes personnalités, parachutisme, sport de combat ;
- Les membres de l'Unité Centrale de Police de la Route (UCPR) ont suivi des formations spéciales en matière de « Verkehrserzieher », « Verkehrsüberwachung internationaler Strassenverkehr » et « Unfallrisiko Kleintransporter ».

6.6 Les activités sportives

La Police offre à ses membres policiers et civils la possibilité de pratiquer une ou deux activités sportives au sein du Corps.

Les associations sportives agréées par le Directeur organisent des entraînements régionaux et/ou nationaux et participent à des compétitions nationales et internationales au nom de la Police Grand-Ducale.

6.6.1 Participation à des manifestations sportives organisées par des tiers

Club sportif	Nombre total des membres inscrits par club sportif	Nombre total des activités sportives	Nombre total des participants aux activités
Athlétisme	191	15	205
Basket-ball	30	11	60
Football	61	5	114
Handball	22	3	24
Marche	44	4	50
Self Défense	11	1	12
Plongée	33	4	13
Golf	14	2	11
Tai Jitsu Ryu	6	17	102
Cyclisme	99	3	12
Badminton	17	0	0
Musculation & Fitness	118	0	0
Natation	50	1	12
Tennis	24	2	10
Tennis de Table	27	2	17
Tir	93	4	24
Total :	839	74	630

6.6.2 Les manifestations sportives organisées par la Police

La Police a organisé plusieurs compétitions sportives en 2011, à savoir :

Athlétisme

- 70 membres du Corps de la Police ont participé au « 35. Course Police » dans le cadre du « Run for Fun » à Echternach en date du 02 juin 2011.

Football

- 10 équipes avec au moins 7 joueurs par équipe ont participé au « Challenge du Directeur Général de la Police 2011 » organisé à Luxembourg-Cessange en date du 9 septembre 2011.

Tir

- L'équipe de tir a organisé le « Challenge FAL » le 02 octobre 2011.
- 260 policiers ont participé entre le 06 juin et le 30 juin au Challenge du DG (tir) et 68 participants se sont retrouvés dans la finale.

Tennis de table

- L'équipe sportive « tennis de table » a organisé un match amical avec des équipes de l'Armée luxembourgeoise le 05 mai 2011.

Natation

- L'équipe de natation a organisé en date du 05 novembre 2011 le tournoi du 25^{ième} anniversaire de l'Equipe de natation et sauvetage.

Plongée

- L'équipe de plongée de la Police a organisé en mois d'août 2011 un stage de plongée à Antibes en France avec 16 de leurs membres. 4 policiers ont réussi divers brevets de plongée au sein du club de la Police.

Journée sportive et familiale intégrant le challenge sportif de la Police

- 12 équipes composées de 6 sportifs ont participé au challenge sportif dans le cadre de la « Journée sportive et familiale de la Police », qui a eu lieu à l'Institut National des Sports à Luxembourg le 1er juillet 2011. L'événement était organisé par l'Ecole de Police.

7 L'informatique

L'année 2011 s'est particulièrement déclinée par une consolidation des processus back end lancés en 2010. Cette phase de normalisation était nécessaire pour préparer le déménagement de toute la Direction Générale en décembre 2010 dans les nouveaux bâtiments à la Cité Policière Kalchesbréck.

2011 fut également marquée par le déploiement de 1.000 PC, une mise à jour des systèmes d'exploitation et une politique convergente en matière de sécurité informatique.

8 Le budget, les équipements et la logistique

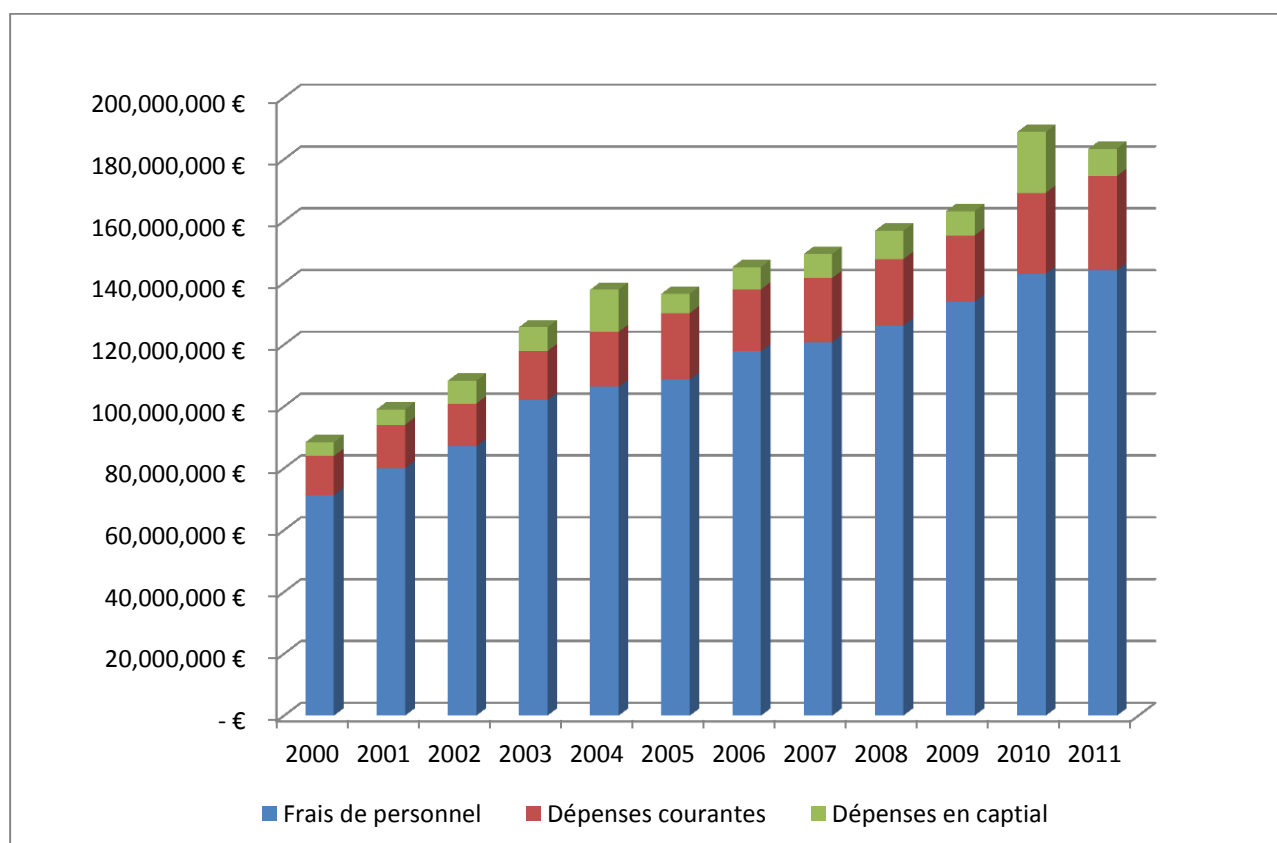
8.1 L'évolution budgétaire 2000-2011

Le graphique de l'évolution budgétaire globale de la Police Grand-Ducale pour les exercices 2000-2011 est subdivisé en trois catégories : les frais de personnel, les dépenses courantes et les dépenses en capital.

Si les frais de personnel ont augmenté de 1,4% entre 2010 et 2011, les frais de dépenses courantes ont augmenté de 16,7% pendant la même période. Cette augmentation est principalement due à une augmentation des loyers et des charges locatives en relation avec la nouvelle Cité Policière Kalchesbréck à Luxembourg-Findel. En faisant abstraction de ces charges, les dépenses courantes ont diminué de 1,23% entre 2010 et 2011.

Les dépenses en capital ont chuté de 55,4 % par rapport à 2010. En 2010 ces dépenses avaient connu un pic exceptionnel vu que les frais d'installation des équipements spécifiques policiers pour la nouvelle Cité Policière Kalchesbréck (CPK) étaient à charge du budget de la Police. En 2011 les dépenses en capital sont tombées en dessous du niveau de 2008.

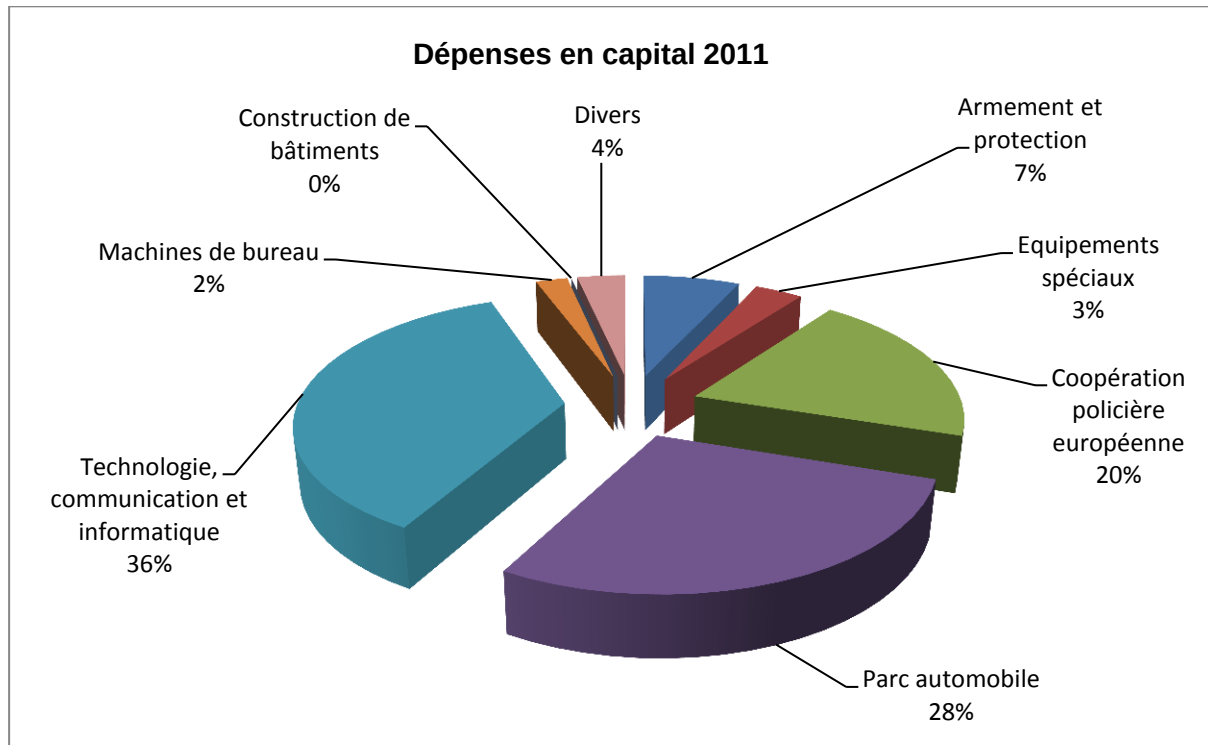
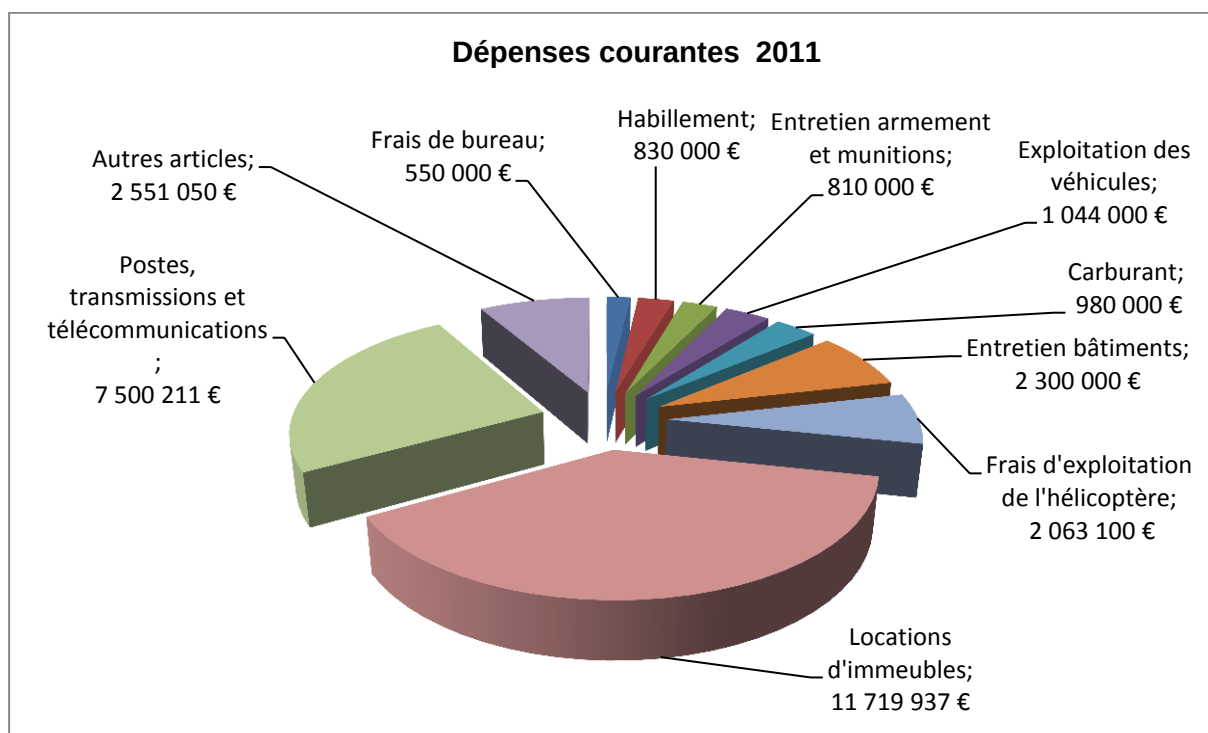
Evolution budgétaire 2000 - 2011



8.2 La ventilation du budget de la Police pour l'année 2011

En 2011, le budget de la Police est ventilé comme suit :

Frais de personnel	144 058 053 €	78,53 %
Dépenses courantes	30 556 271 €	16,66 %
Dépenses en capital	8 809 244 €	4,81 %



8.3 Les équipements et la logistique

8.3.1 Le parc automobile

Fin 2011, la Police dispose de 649 véhicules des catégories suivantes : camionnettes, voitures de patrouille, véhicules rapides, véhicules tout-terrain et véhicules d'appui logistique et technique.

S'y ajoutent 87 véhicules spéciaux (remorques, camions, charroi tactique de maintien de l'ordre, etc.) ainsi que 83 motos et 2 bateaux de police.

En 2011, le parc automobile de la Police a parcouru quelques 11,2 millions de kilomètres, ce qui correspond à une augmentation de 14% par rapport à l'année 2010.

8.3.2 Les immeubles

En 2011, la Police dispose de 85 bâtiments administratifs et de 185 logements de service, dont 7 loués par l'Etat.

Luxembourg : Cité Policière Kalchesbréck

Avec le déménagement en 2011 de la DOP, de la DI et du SCP de la DG, ainsi que de l'USP et du CCPD vers la CPK, ce nouveau complexe immobilier vient d'accueillir tous les services y prévus dès le départ et fonctionne à entière satisfaction.

De par la suite, le bâtiment dans la rue Adolphe Fischer de même que le bloc 3-5, rue Auguste Lumière à Luxembourg ont été libérés et cédés à la Commission des Loyers.

Strassen : commissariat de proximité

Les travaux de construction pour le nouveau commissariat de proximité de Strassen ont été finalisés en avril 2011. Le nouveau bâtiment a été inauguré en mai 2011.

9 Le réseau interministériel de radiocommunication numérique

En tant que représentant de la Police Grand-Ducale dans le Groupe d'experts du réseau radio intégré (GERRI), la Direction Budget et Equipement a participé activement à l'étude de faisabilité d'un nouveau réseau interministériel de radiocommunication numérique pour tous les services d'intervention. Cette étude a été réalisée par un bureau renommé dans le domaine, sur commande du Ministère d'Etat.

10 Les projets policiers à venir

Les présidents des différents « Groupe de travail » de la Police ont présenté au Directeur Général les projets suivants pour l'avenir :

10.1 Chaîne pénale

Après concertation entre la Police et les autorités judiciaires il s'est avéré que la Police procède aux premières constatations dans une affaire et effectue une première saisie des informations de base dans ses systèmes informatiques respectifs. Le transfert des affaires se fait sous version « papier » aux autorités judiciaires qui procèdent à nouveau à une saisie des données de base des dossiers dans le système informatique de la justice. Dans le cadre de la rationalisation administrative et d'une optimisation des procédures, il s'agit de partager un certain nombre d'informations numériques afin d'économiser ce double, voire même triple encodage des données de base d'une affaire. Non seulement l'économie en temps de travail est considérable, mais de plus des erreurs suite à des fautes lors de l'encodage de l'affaire sont évitées.

Afin de respecter la loi sur la protection des données et de ne pas mélanger les données policières et judiciaires, il est seulement prévu d'échanger les informations de base indispensables à la gestion du flux des affaires et non pas de partager les banques de données en tant que telles.

Les études préliminaires afin de vérifier la compatibilité des systèmes informatiques sont en cours.

Dans ce même cadre la Police a mis en place un GT interne afin de créer une gestion électronique des objets saisis, ceci suite à un audit de l'IGP qui propose à la Police à mettre en place un tel système.

10.2 Communication

Fidèle à sa stratégie de favoriser des réseaux d'information sociaux en matière de communication externe, sans pour autant négliger les autres moyens et partenaires de la communication, la Police s'est entre autres lancée dans Twitter en 2011.

2012 verra la mise en route d'une application Smartphone au cours des premiers mois de l'année et l'installation d'un compte Facebook. Le but de ses opérations est multiple :

- augmenter le nombre des consommateurs directs des messages de la Police,
- acquérir un nouveau public, surtout plus jeune,
- flexibiliser et accélérer la diffusion d'informations écrites et audio-visuelles, authentiques et vérifiées vers des plates-formes de réception mobiles,
- mettre à la disposition des enquêtes de nouveaux moyens d'appui,
- se doter de moyens de communication de crise performants,
- dynamiser l'interactivité et le dialogue avec le citoyen.

Pour réussir ce pari il convient de mettre à la disposition du public une information intéressante et professionnellement traitée. La Police mise sur les visuels, l'image étant une pierre angulaire de la nouvelle communication. Dans cette optique elle se dotera en 2012 d'une nouvelle plate-forme de production tout numérique qui servira essentiellement à développer de nouveaux produits d'information destinés aux outils de diffusion de la Police. L'accès à ce nouvel environnement hautement technologique sera libre à tous les autres acteurs publics.

Le studio photo de la Police sera intégré dans cette infrastructure.

Un autre grand projet : la refonte du site web de la Police, www.police.lu . L'ancien portail date du début des années 2000. Le nouveau projet a pour objectif de mieux répondre aux besoins des internautes de plus en plus exigeants. Il vise donc à faciliter l'orientation du citoyen en augmentant la qualité de son accueil en ligne et dans les commissariats. La navigation sera plus conviviale, les contenus mieux structurés et les graphismes plus attirants. Le site proposera au visiteur de participer à la constitution de son propre dossier. Par ailleurs plusieurs tranches particulières de la population seront servies de manière plus ciblée par une prise en considération d'informations adaptées spécialement à leur profil. Finalement le nouveau site est aussi destiné à mieux promouvoir l'image de la Police en renforçant son image de marque et en présentant ses services ainsi que ses expertises particulières. Le nouveau portail agira bien sûr aussi en symbiose avec tous les autres supports de diffusion policiers. Selon les estimations actuelles, le projet pourrait être bouclé au dernier semestre 2012.

10.3 Gestion électronique des documents (GED)

En 2011 la Police a pris la décision stratégique d'adopter la GED mise à disposition par le CTIE afin de permettre aux différentes administrations de l'Etat à gérer et à échanger le courrier dans une structure électronique commune. La gestion du courrier sera uniforme et compatible à travers tout l'Etat. Cette application permettra non seulement le suivi des documents, mais les documents seront également créés et rédigés au sein de cette application. La GED va faciliter et accélérer la réaction de la Police aux différentes demandes, vu le fait que le dossier sera entièrement accessible à tous les acteurs impliqués et cela dès sa création.

Le passage de la version papier à la version électronique ne pourra se faire d'un seul coup, vu la taille de l'administration. Il faudra donc procéder par étapes. En 2012, la Police va commencer avec les documents administratifs. De vastes travaux de préparation sont nécessaires afin de mettre en œuvre un tel projet, notamment :

- Procéder à un état des lieux du courrier actuel ;
- Analyser le workflow de chaque type de document afin de le rationaliser et de l'adapter à une gestion électronique ;
- Mise en place de la signature électronique ;
- Définir les droits d'accès aux dossiers ;
- Définir le plan de classement électronique ;
- Paramétrer le logiciel aux besoins de la Police ;
- Procéder à la formation de tout le personnel de la Police en vue de l'utilisation de ce nouveau logiciel.

Le début de cette première phase est prévu pour 2012 et est estimé à une durée de 24 mois.

10.4 Prévention

Le groupe de travail « Prévention et programmes » a comme mission d'évaluer annuellement l'actualité et l'uniformité des programmes préventifs dispensés au niveau local et régional par les 6 services de prévention, installés au sein de leur direction régionale respective.

Les sujets suivants sont proposés de manière permanente par la Police :

- Stupéfiants
 - Prévention drogues pour jeunes de 12 ans (cycle 4.2 de l'enseignement fondamental),
 - Prévention drogues pour jeunes adolescents (cycle inférieur des lycées),
 - « Kifferprogramm » pour le cycle supérieur de l'enseignement secondaire,
 - Information drogues pour adultes (enseignants, parents, associations,...).
- Violence
 - « Kinderprogramm Gewalt » à l'égard des jeunes (cycle 4.2. – 7ème secondaire),
 - « Kinderprogramm Erwachsene » pour les adultes (parents, enseignants,...).
- Graffiti
 - Programme de sensibilisation pour maisons de jeunes et classes artistiques
- Vols à l'école
 - Prévention pour le cycle 4.2 et 7ème secondaire
- Cambriolages
 - Prévention technique et comportementale pour la population afin de sécuriser les habitations privées
- 3e âge
 - Programme « Seniorensicherheitsberater » pour les adultes âgés de plus de 50 ans, traitant des sujets tels que pickpockets, mendicité, manipulation de cartes bancaires,...
- Aménagement urbain
 - Sensibilisation des services techniques communaux et étatiques pour aménager l'espace public de manière sécuritaire : propreté, visibilité, éclairage,...

D'autre part, les membres de ce groupe de travail s'échangent régulièrement leurs projets développés au niveau régional, afin de diffuser au maximum les bonnes pratiques de prévention.

Les projets suivants majeurs ont été élaborés en 2011 respectivement sont en cours :

- Acquisition de 6 coffres de type « placebo » pour les séances d'information en matière de drogues mentionnées ci-dessus,
- Mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention dans le domaine « AMOK »,
- Elaboration d'une nouvelle campagne de prévention d'abus de cannabis à l'égard des jeunes (financement par private-public partnership),
- En concertation étroite avec les GT Communication et GT Proximité, mise en place d'un concept de présentation de la Police au public dans les grandes surfaces commerciales avec p.ex. les thèmes suivants : recrutement, prévention, proximité.

10.5 Projets immobiliers

Aéroport de Luxembourg - Findel

La société Lux Airport S.A. mettra à disposition de la Police les locaux libérés par « Luxair Communications » permettant ainsi le relogement du Service de Garde à l'Aéroport, actuellement installé dans des conteneurs. Des travaux de transformation seront réalisés au courant de l'année 2012 pour la mise en conformité des lieux en matière de sécurité dans la fonction publique.

Diekirch

Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour les services de la Direction Régionale de Diekirch, ainsi regroupés sur un seul site, sont en phase de finalisation. Ce nouveau bâtiment est pris en location et hébergera également le Commissariat de District.

Esch-sur-Alzette

Le Ministère des Finances vient d'acquérir un terrain adjacent à l'immeuble abritant les services de la Direction Régionale d'Esch-sur-Alzette, boulevard Kennedy, ceci dans le but de la construction d'un

immeuble adjacent offrant des extensions nécessaires suite au renforcement des effectifs et d'aménager les locaux en tenant compte de notre concept de sécurité (zone publique, zone police)

Grevenmacher

Les travaux de construction du nouveau bâtiment pour le regroupement des différents services de police de la circonscription régionale de Grevenmacher seront achevés probablement en juin 2012.

Luxembourg : bâtiment " Curie"

Des études pour le projet concernant la transformation du bâtiment avec extensions pour les services de la Direction Régionale de Luxembourg de même que pour la cantine de l'EP sont terminées, et les travaux de gros œuvre devront débuter mi 2012.

Luxembourg : commissariat de proximité de la Ville-Haute

Le commissariat de proximité Ville-Haute doit libérer les anciens bureaux dans le centre Hamilius en janvier 2012. Les transformations pour les futures surfaces de bureau au bâtiment ILR, rue du Fossé, sont en cours. Pendant la période transitoire, le commissariat fonctionnera dans des conteneurs installés sur la Place du Théâtre.

Luxembourg-Reckenthal : centre national de tir

Après des études réalisées en 2011, les travaux d'excavation pour la construction du grand stand de tir au Reckenthal seront prévus pour 2012.

Mersch

Des études concernant la future transformation du centre d'intervention principal selon le nouveau concept de fonctionnement sont entamées et les travaux pourraient démarrer au cours de l'année 2012.

Rambrouch

Le bâtiment de l'administration communale de Rambrouch va être transformé et le CP disposera de nouveaux locaux. L'achèvement de la transformation est prévu pour juillet-août 2012. Pendant la durée des travaux, le commissariat de proximité est installé dans une maison aménagée par la commune à Folschette.

Troisvierges

Le projet d'aménagement d'un logement de service au-dessus des bureaux du service de proximité à Troisvierges en surfaces supplémentaires est envisagé pour 2012, ce qui permettra la transformation du centre d'intervention secondaire selon le nouveau concept de sécurité.

Wiltz

Un nouveau projet regroupant nos 2 services (CP et CIS) implantés à Wiltz, est envisagé sur l'ancien site Monopol à Niederwiltz.

10.6 Sécurité dans la Fonction Publique

Afin de mieux tenir compte du volet de la sécurité dans la Fonction Publique, la Police a revu ses structures en la matière et publié de nouvelles prescriptions de service fin 2011. En 2012 les nouveaux principes seront appliqués comme suit :

- Afin d'augmenter la transparence au sein du Corps, un site intranet informe le personnel et publie toutes les mesures prises en la matière.
- Afin de soutenir les délégués à la sécurité dans leur tâche, des comités locaux de sécurité seront créés au sein de toute grande unité.